

Projet Éducatif de Territoire et Plan mercredi



INTRODUCTION

La nouvelle équipe municipale a pour ambition de rassembler tous les acteurs autour de valeurs communes et de défis éducatifs partagés à travers des temps d'échanges en lien avec les grands enjeux du mandat.

Toutefois, les « années Covid » ont figé tous les projets durant deux longues années.

Comme preuve de notre résilience, cette approche coopérative et l'émergence de valeurs post-Covid se sont imposées et ont donné naissance à un Projet Éducatif de Territoire 2.0, avec :

- *une équipe municipale motrice dans la mise en place de nouvelles actions sous le signe du bien-être*
- *une priorité donnée à l'éducation partagée, au développement artistique, sportif et culturel et à la continuité éducative articulée en réseau*
- *un positionnement de l'enfant en tant qu'individu à part entière, où sa singularité est respectée.*

Ainsi est né ce beau projet collaboratif, au sein duquel chaque partenaire a apporté sa pierre à l'édifice, son expertise, sa plus-value, un peu de son âme et de sa bienveillance afin de permettre à l'enfant de se construire dans son entièreté, et que l'ensemble des acteurs éducatifs puisse jouer un rôle majeur dans son avenir et son devenir.

*Nathalie Lallier,
Maire de Paray-Vieille-Poste*



I – LE TERRITOIRE (page 2 à 16)



II – LA GOUVERNANCE ET L'ARTICULATION (page 17 à 20)



III – LE DIAGNOSTIC (page 21 à 38)



IV – LES DÉFIS (page 39 à 58)



V – LE « PLAN MERCREDI » (page 59 à 69)



VI – L'ÉVALUATION (page 70 à 75)



VII – LES PARTENAIRES ET CO-SIGNATAIRES (page 76 à 80)



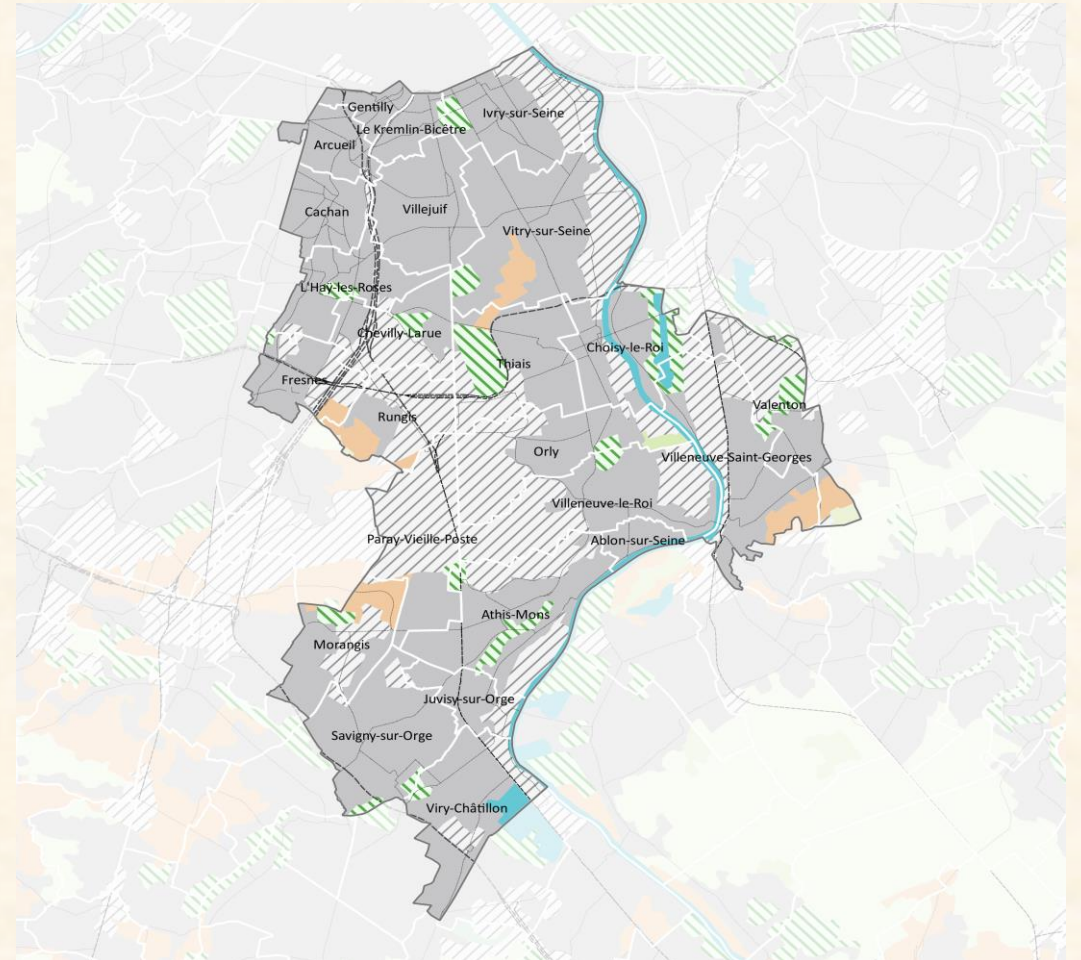
I - Le territoire

La commune de Paray-Vieille-Poste est située en Ile-de-France, à 15 km au Sud de Paris, au Nord du Département de l'Essonne.

Elle fait partie de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre qui regroupe 24 communes, et qui est réparti sur 124 km².

Le territoire, qui occupe une position charnière, à cheval sur deux départements : Val-de-Marne (94) et Essonne (91), compte actuellement plus de 700 000 habitants.

Il représente le territoire le plus vaste et le plus peuplé de la Métropole du Grand Paris.



Paray-Vieille-Poste compte 7 872 habitants (source INSEE 2022) et s'étend sur environ 6,1 Km² (densité de population au km² de : 1 222 habitants).

Petit village jusqu'au XVIII^{ème} siècle, Paray-Vieille-Poste s'anime avec l'installation d'un relais de poste. Mais ce sont les guerres successives du XIX^{ème} siècle qui vont sceller le destin de Paray avec l'arrivée d'un terrain d'atterrissage, puis de l'aéroport d'Orly tel qu'on le connaît aujourd'hui. Celui-ci, avec l'accroissement de la population et les expropriations liées à son développement, modifie durablement le paysage de la ville.



Le blason est composé de 3 éléments :

- le rectangle supérieur correspond à la Vieille Poste où, à un temps, la commune de Paray avait choisi d'installer sa mairie
- sous le rectangle, le blason est séparé en deux moitiés correspondant aux propriétés qui, dès l'origine, portaient le nom de Paray :
 - la moitié gauche reproduit les armes de l'abbaye de Saint-Germain.
 - la moitié droite reproduit les armes du maréchal de Vaux.

Le profil de la population

5 chiffres-clés pour comprendre les grandes tendances socio-démographiques de la ville, et graphique comparatif permettant de visualiser comment se situe Paray par rapport à des villes de même strate (communes comptant entre 2 500 et 10 000 habitants) grâce à une classification de 0 à 10 sur chaque donnée.



35%

La part des moins de 30 ans dans la population, soit 2 601 individus pour Paray-Vieille-Poste.



45%

La part des familles avec enfants parmi les ménages, soit 1 395 familles dont 495 familles monoparentales pour Paray-Vieille-Poste.



20%

L'évolution du nombre de 65 ans et plus pour Paray-Vieille-Poste entre 2008 et 2018, soit 254 seniors de plus en 10 ans.



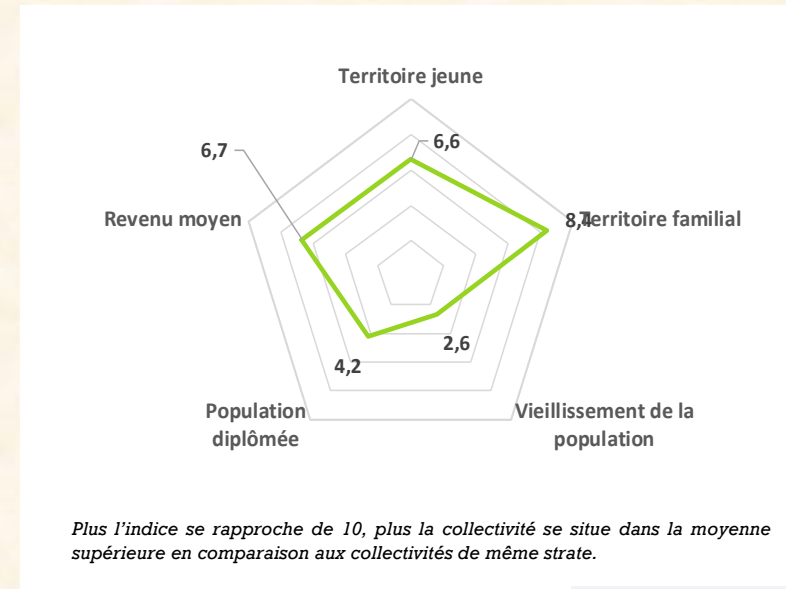
42%

La part de la population diplômée du BAC pour Paray-Vieille-Poste, contre 48% pour la France métropolitaine.



29 450 €

Le revenu moyen pour Paray-Vieille-Poste, contre 25 502€ pour l'EPT Grd-Orly Seine Bièvre.



Clé de lecture du graphique :

Avec un indice de 6,7 pour Paray-Vieille-Poste, on compte 67% des communes de la même strate dont le revenu moyen est moins élevé.

Les 5 indicateurs du graphique :

1. Part des moins de 30 ans dans la population
2. Part des familles avec enfants sur le territoire
3. Rythme d'évolution du nombre de 65 ans et plus dans la population
4. Part des 15-64 ans ayant un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat
5. Revenu moyen des foyers fiscaux

La dynamique du territoire

4 chiffres-clés pour comprendre les grandes tendances socio-démographiques de la ville, et graphique comparatif permettant de visualiser comment se situe Paray par rapport à des villes de même strate (communes comptant entre 2 500 et 10 000 habitants) grâce à une classification de 0 à 10 sur chaque donnée.



4,8%

Le taux d'évolution de la population entre 2008 et 2018, soit 343 habitants de plus pour Paray-Vieille-Poste en 10 ans.



0,5%

La variation annuelle moyenne de la population sur la période 2013-2018 pour Paray-Vieille-Poste, contre 0,7% pour l'EPT Grd-Orly Seine Bièvre.



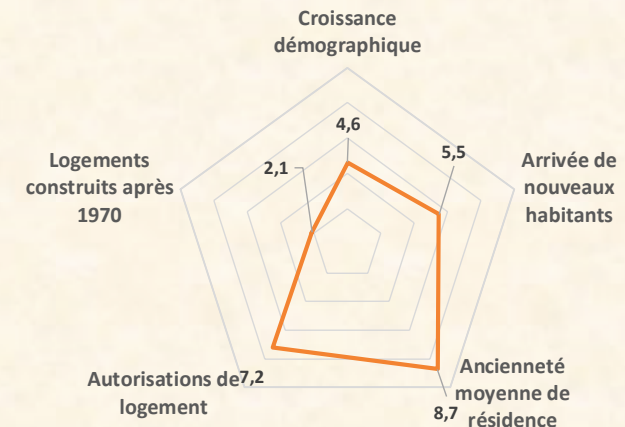
19

La durée moyenne (en années) de résidence dans le même logement pour Paray-Vieille-Poste, contre 15 ans en France métropolitaine.



17

Le nombre de logements autorisés annuellement pour 1 000 logements pour Paray-Vieille-Poste entre 2018 et 2020, contre 11 pour la France



Plus l'indice se rapproche de 10, plus la collectivité se situe dans la moyenne supérieure en comparaison aux collectivités de même strate.

Clé de lecture du graphique :

Avec un indice de 4,6 pour Paray-Vieille-Poste, on compte 54% des communes de la même strate dont le taux d'évolution de la population entre 2008 et 2018 est plus élevé.

Les 4 indicateurs du graphique :

1. Taux d'évolution de la population entre 2013 et 2018
2. Taux de variation annuel moyen de la population
3. Durée moyenne de résidence dans le logement des ménages
4. Nombre d'autorisations moyennes de logement entre 2018 et 2020

La vie locale du territoire

4 chiffres-clés pour comprendre les grandes tendances socio-démographiques de la ville, et graphique comparatif permettant de visualiser comment se situe Paray par rapport à des villes de même strate (communes comptant entre 2 500 et 10 000 habitants) grâce à une classification de 0 à 10 sur chaque donnée.



5,7

Le nombre de professionnels de santé pour 1 000 habitants, contre 6,2 en moyenne en France métropolitaine.



8,4

Le nombre de commerces de proximité pour 1000 habitants, contre 6,4 pour l'EPT Grd-Orly Seine Bièvre.



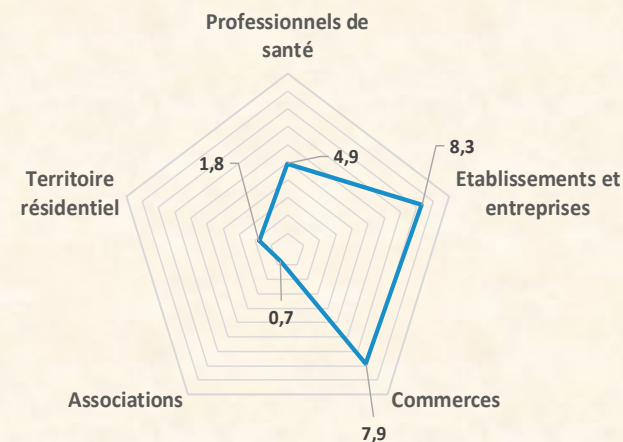
1,4

Le nombre d'associations pour 100 habitants, contre 2,5 en moyenne pour la France métropolitaine.



16,9

Le nombre d'entreprises pour 100 habitants, contre 12,5 pour l'EPT Grd-Orly Seine Bièvre.



Plus l'indice se rapproche de 10, plus la collectivité se situe dans la moyenne supérieure en comparaison aux collectivités de même strate.

Clé de lecture du graphique :

Avec un indice de 0,7 pour Paray-Vieille-Poste, on compte 7% des communes de la même strate dont le nombre d'associations pour 100 habitants est moins élevé.

Les 4 indicateurs du graphique :

1. Professionnels de santé pour 1 000 habitants
2. Etablissements enregistrés au répertoire SIRENE pour 100 habitants
3. Commerces pour 1 000 habitants
4. Associations pour 100 habitants

Familles et ménages

Le profil des familles a-t-il changé ? La population est-elle plus familiale qu'ailleurs ? Ou plus étudiante ? Plus senior ?



L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

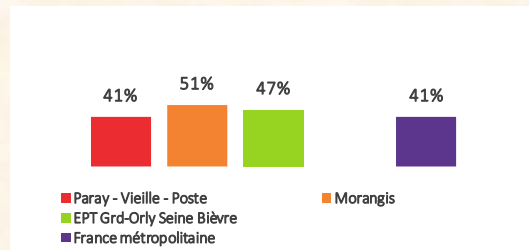
Familles (selon l'INSEE)

- = Couples sans enfants
- + Couples avec enfants
- + Familles monoparentales

Familles sans enfants (selon l'INSEE)

- = Familles qui n'ont pas eu d'enfant
- + Familles dont les enfants sont partis
- + Familles dont les enfants > à 25 ans

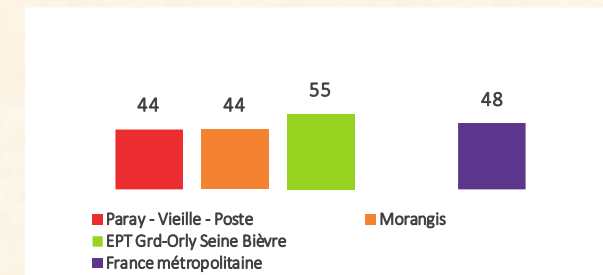
Les couples avec enfants - Démographie



Source : INSEE 2018

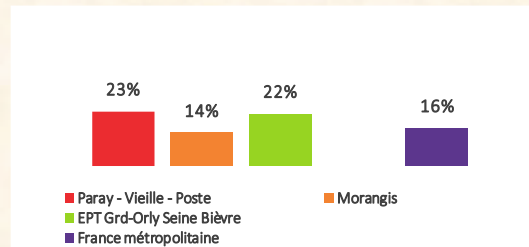
En 2018, les couples avec enfants représentaient 41% des familles de la commune, contre 41% pour la France métropolitaine.

Nombre de foyers allocataires CAF pour 100 ménages



Source : CAF, 2020 et INSEE 2018

Les familles monoparentales - Démographie



Source : INSEE 2018

En 2018, les familles monoparentales représentaient 23% des familles de la commune, contre 16% pour la France métropolitaine.

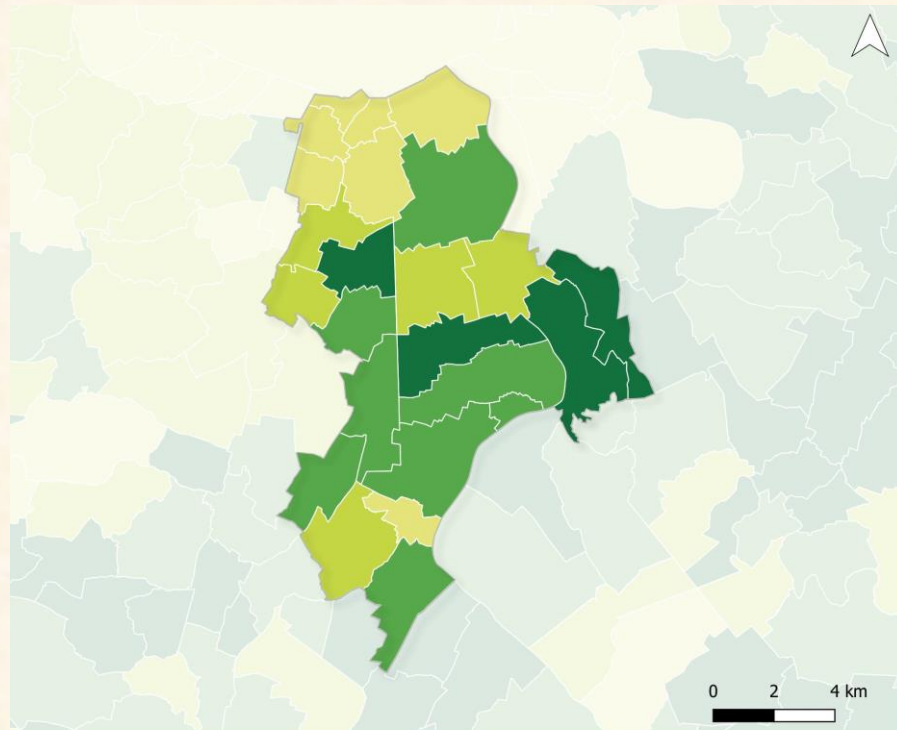
Les familles monoparentales - Évolution

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
Paray - Vieille - Poste	204	352	495	+143%
Morangis	364	419	533	+47%
EPT Grd-Orly Seine Bièvre	31 639	35 263	40 086	+27%
France métropolitaine	2 318 375	2 547 181	2 839 109	+22%

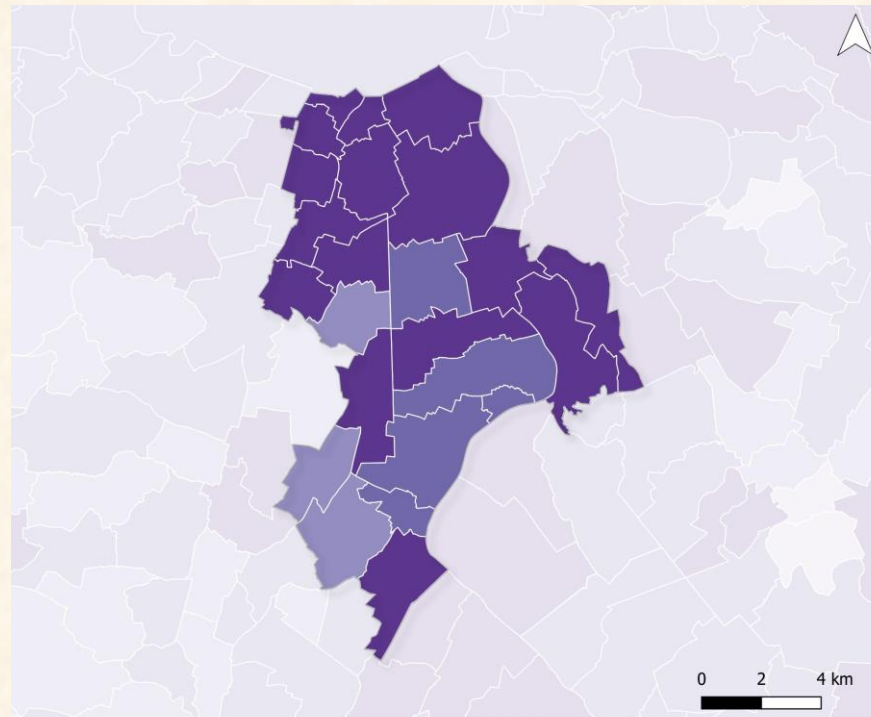
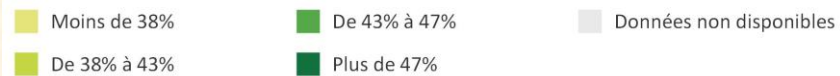
Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, les familles monoparentales de la commune sont passées de 204 à 495, ce qui correspond à une évolution de +143%.

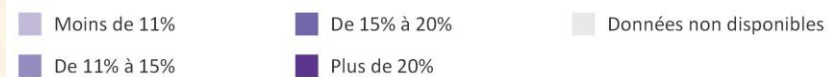
En 2020, Paray-Vieille-Poste comptabilisait 44 foyers allocataires CAF pour 100 ménages, contre 55 pour l'EPT Grand Orly Seine Bièvre.



Part des familles avec enfants parmi les ménages



Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles



LA DÉFINITION

Selon l'INSEE, un ménage désigne le ou les occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté .

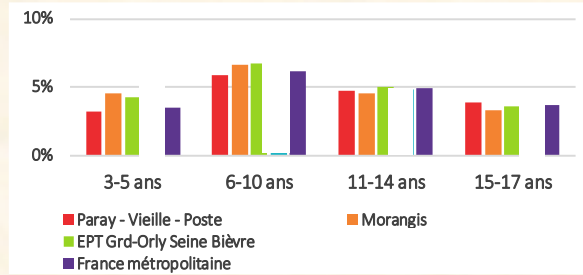
Ménage :

- = Personne seule
- = Plusieurs personnes sans famille (par exemple colocataires)
- = Famille (couple avec ou sans enfant et famille monoparentale)



Démographie et scolarisation

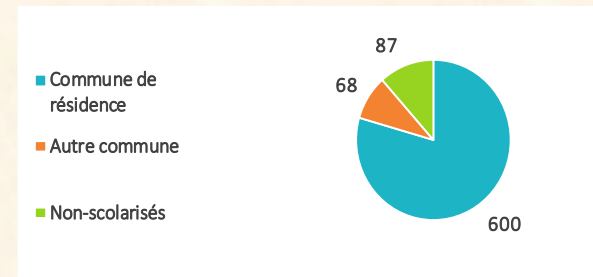
Part des 3-17 ans au sein de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 3,2% pour Paray-Vieille-Poste, contre 3,5% pour la France métropolitaine.

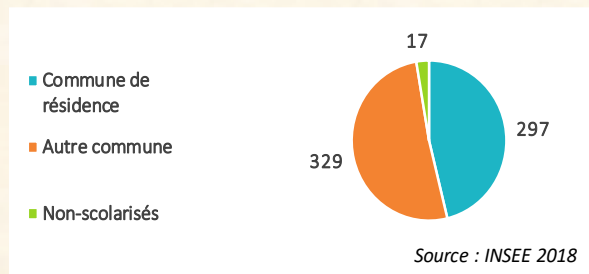
Lieu de scolarisation des 2-10 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 600 enfants de 2-10 ans de la commune étaient scolarisés dans leur commune de résidence.

Lieu de scolarisation des 11-17 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 329 enfants de 11-17 ans de la commune étaient scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

Quelle est la part d'enfants et d'adolescents dans le territoire ? Où sont-ils scolarisés ?



Les licenciés sportifs

Y a-t-il plus de licenciés qu'ailleurs ? Quel est leur profil? (âge, sexe...)

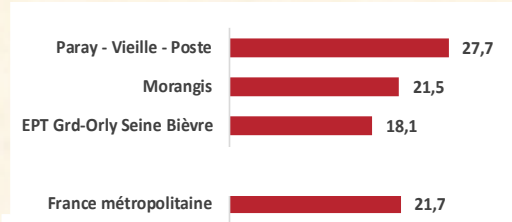
LES LICENCIÉS SPORTIFS

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service du ministère de l'Éducation nationale.

Il produit différentes données sur les licenciés sportifs résidant dans le territoire, qui permettent d'en appréhender son dynamisme sportif.

Ces données sont bien entendu à mettre en perspective avec la pratique en amateur, dont il n'existe malheureusement pas de données à une échelle communale ou communautaire.

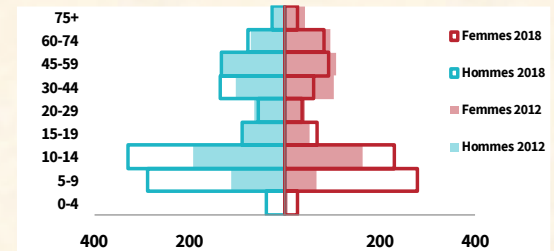
Licenciés sportifs* pour 100 habitants



Source : INJEP, 2018

En 2018, le nombre de licenciés sportifs de la commune pour 100 habitants était de 27,7, contre 18,1 pour l'EPT Grd-Orly Seine Bièvre.

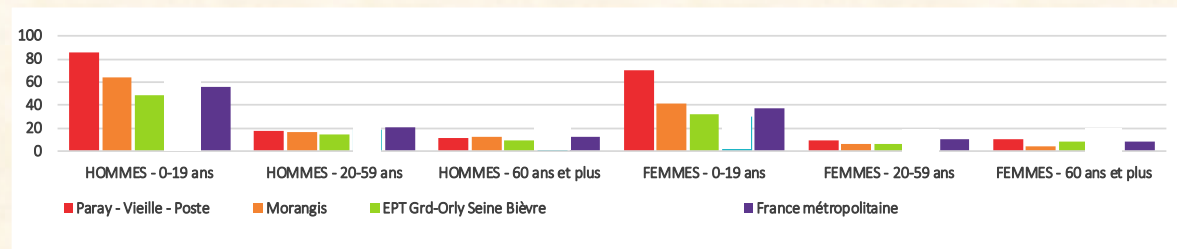
Pyramide des âges des licenciés sportifs en 2012 et 2018



Source : INJEP, 2012-2018

En 2018, il y avait pour Paray-Vieille-Poste 280 filles licenciées de 5-9 ans, contre 68 en 2012.

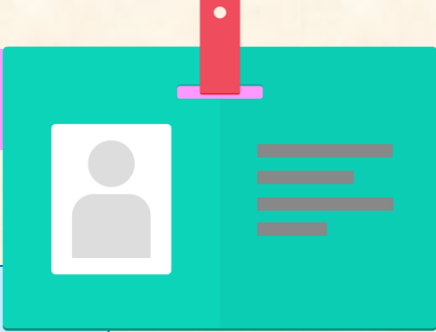
Licenciés sportifs* pour 100 habitants par âges regroupés



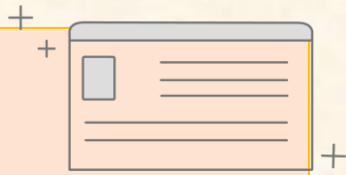
Source : INJEP, 2018

En 2018, on comptait 86 licenciés sportifs pour 100 hommes de la commune de 0 à 19 ans, alors que ce chiffre était de 56 pour la France métropolitaine.

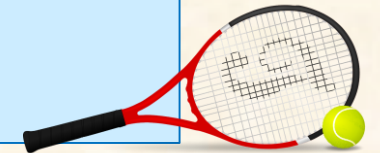
Paray-Vieille-Poste



- ❑ 7 872 habitants
- ❑ 5 quartiers différents
- ❑ 264 agents
- ❑ 2 multi-accueils (25 lits + 45 lits) - 30 agents
- ❑ 1 Relais petite Enfance (RPE)
- ❑ 1 Alsh maternel L'Envol (64 enfants)
- ❑ 1 Alsh élémentaire L'Oasis (72 enfants)
- ❑ 1 espace Jeunesse (233 adhérents)
- ❑ Environ 40 animateurs Enfance Jeunesse
- ❑ 1 Conseil Municipal des Enfants (CME)
- ❑ 1 espace seniors



- ❑ 1 école multisports (EMS) – 107 enfants
- ❑ 1 cinquantaine d'associations (2 800 adhérents)
- ❑ 3 gymnases
- ❑ 1 stade
- ❑ 1 complexe sportif (dont terrains de pétanque, de tennis, de foot, city stade, skate-park...)
- ❑ 1 vanne avec un parcours de VTT
- ❑ Parc G. Janckiewicz (avec parcours d'orientation, équipements sportifs, ferme à vocation pédagogique)
- ❑ Parc Souillat avec plateau sportif
- ❑ 1 dojo
- ❑ 1 salle de danse
- ❑ 1 centre aquatique (sur le territoire d'Athis-Mons)



- ❑ 2 écoles maternelles (308 élèves)
- ❑ 2 écoles élémentaires (519 élèves)
- ❑ 1 collège (486 collégiens)
- ❑ 1 Institut médico-éducatif (IME)



- ❑ 1 service Développement Artistique et Culturel (DAC) – 25 professeurs – 296 enfants inscrits
- ❑ 1 médiathèque
- ❑ 1 salle de spectacle (l'Avant-Scène)
- ❑ Espace Contin



Activités par âge



De 0 à 3 ans	De 3 à 6 ans	De 6 à 11 ans	De 11 à 14 ans	De 15 à 17 ans	17 ans et +
Les Lucioles	Écoles P,Bert/VH	Écoles P,Bert/JF	Collège Ronsard		
L'Envol	Péri.P.Bert/VH	Péri.P.Bert/JF	Accomp. scolaire		
RPE	Alsh Envol/VH	Alsh Oasis	Espace Jeunesse		
Restauration					
Médiathèque					
Ludothèque					
Centre aquatique					
	Taï Chi Chuan	Étude			
	École multisports				
	Développement Artistique et Culturel (à partir de 4 ans)				
	Basket-ball (à partir de 5 ans)				
	Football (à partir de 5 ans)				
	Gymnastique rythmique				
	Judo - Jujitsu				
	Volley-ball				
	Tennis				
		Espagnol - Arabe			
		Portugais			
		Conseil Municipal des Enfants			
		Séjours			

- Accueils de la Petite Enfance
- Accueils périscolaires
- Restauration
- Arts et Culture
- Divers
- Séjours
- Accueils de loisirs
- Éducation
- Sports



Les structures municipales



Une semaine à l'école maternelle Victor Hugo
40 av. Victor Hugo - 91550 Paray-V-Poste

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

Périscolaire matin : 7h à 8h45

École : 8h45 à 11h45

Temps méridien : 11h45 à 13h45

École : 13h45 à 16h45

Périscolaire soir : 16h45 - 18h30

8 classes
240 élèves



Une semaine à l'école maternelle Paul Bert
75 av. du Gal de Gaulle - 91550 Paray-V-Poste

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

Périscolaire matin : 7h à 8h30

École : 8h30 à 11h30

Temps méridien : 11h30 à 13h30

École : 13h30 à 16h30

Périscolaire soir : 16h30 - 18h30

3 classes
93 élèves



Capacité
maximale
64 enfants

Le mercredi et les vacances scolaires à L'Envol
99 rue M. Rigolet - 91550 Paray-V-Poste

De 7h à 18h30





Une semaine à l'école élémentaire Paul Bert
14 rue des Pervenches - 91550 Paray-V-Poste

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

Périscolaire matin : 7h à 8h30

École : 8h30 à 11h30

Temps méridien : 11h30 à 13h30

École : 13h30 à 16h30

Périscolaire soir : 16h30 - 18h30 / Étude : 17h - 18h

6 classes
166 élèves



Une semaine à l'école élémentaire Jules Ferry
Rue Henri Dugrès - 91550 Paray-V-Poste

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

Périscolaire matin : 7h à 8h30

École : 8h30 à 11h30

Temps méridien : 11h30 à 13h30

École : 13h30 à 16h30

Périscolaire soir : 16h30 - 18h30 / Étude : 17h - 18h

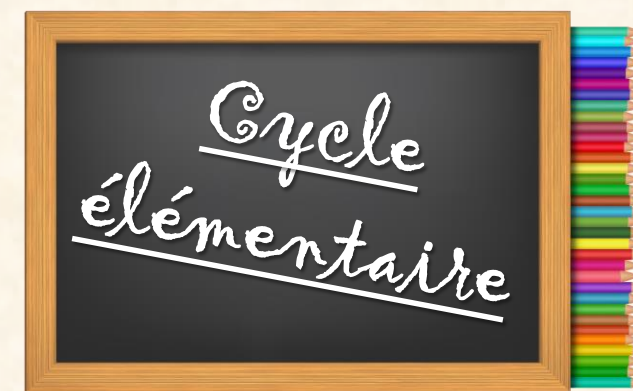
14 classes
367 élèves

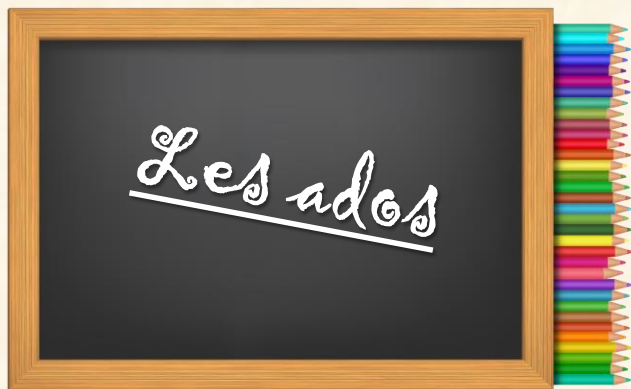


Capacité
maximale
72 enfants

Le mercredi et les vacances scolaires à L'Oasis
10 place Henri Barbusse - 91550 Paray-V-Poste

De 7h à 18h30





A l'école multisports (EMS)
65 av. Alsace Lorraine - 91550 Paray-V-Poste

Le mercredi : 3 ans : 9h15 – 10h

4 ans : 10h15 – 11h / 5 ans : 11h15 – 12h

6/8 ans : 13h30 – 15h / 9/10 ans : 15h30 – 17h

Le vendredi : 11/14 ans : 17h – 18h

Durant les vacances scolaires

Stages allant de 2 j. à 5 ½ j. pour les 3 à 14 ans

107
enfants

A l'Espace Jeunesse
 65 av. Alsace Lorraine - 91550 Paray-V-Poste

Mercredi - Jeudi - Vendredi

Mercredi : 13h30 à 18h30

Jeudi et vendredi : 15h à 18h30

Durant les vacances scolaires

De 10h à 12h / De 13h30 à 18h30

+ sorties à la journée + « nocturnes » (20h-22h)

233
adhérents





La tarification des prestations municipales

Afin de rendre **accessible** l'accès aux prestations municipales proposées aux jeunes Paraysiens, la ville a mis en place des modalités de tarification s'appuyant sur un **barème dégressif** conditionné en fonction des ressources du foyer.

La tarification, basée sur le **quotient familial** de chaque famille, est répartie en **6 tranches de ressources** pour les prestations suivantes :

- ❖ restauration scolaire avec une tarification spécifique en cas de Projet d'accueil Individualisé (PAI) avec panier repas
- ❖ études
- ❖ accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires
- ❖ séjours et classes transplantées
- ❖ espace jeunesse
- ❖ école multisports
- ❖ enseignements artistiques

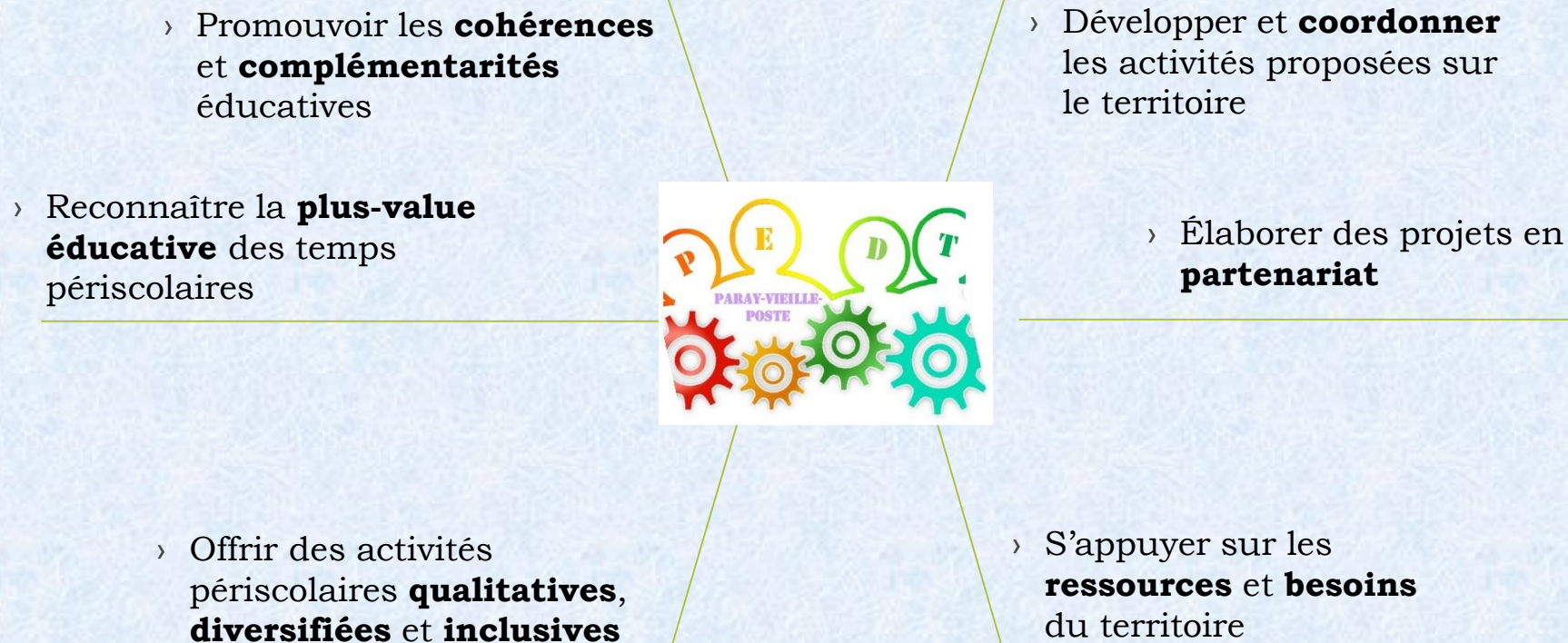


Les familles n'habitant pas sur la commune peuvent également inscrire leurs enfants ; le tarif « hors-commune » (équivalent à 2,5 fois le tarif commune le plus élevé - tranche 6) est alors appliqué.

De plus, afin de préserver le pouvoir d'achat des Paraysiens et dans un contexte national particulièrement difficile, l'ensemble des tarifs municipaux ont été revus à la **baisse à hauteur de 20 %** lors de la rentrée scolaire 2020-2021. Les tarifs n'ont pas été revalorisés depuis.

II – La gouvernance et l’articulation

Un PEDT, dans quel but ?

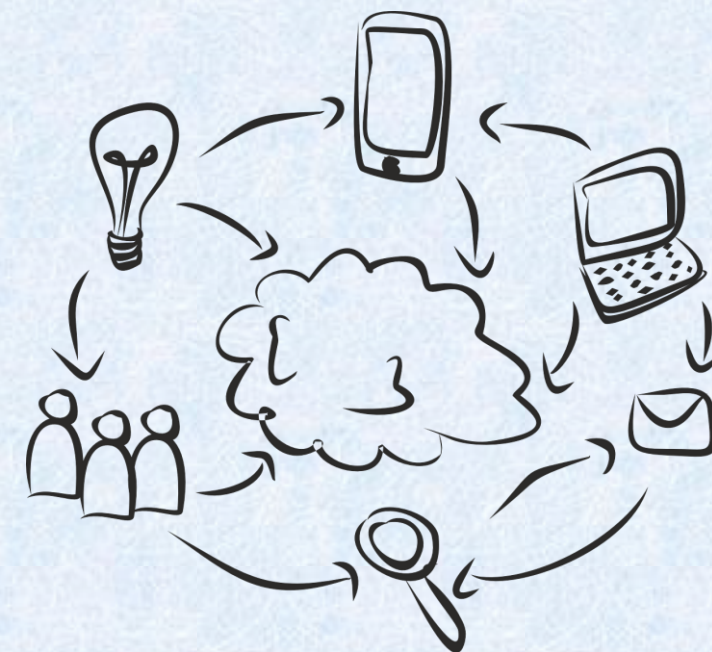


En mars 2022, le chantier « PEDT » est lancé avec tous les acteurs éducatifs du territoire.

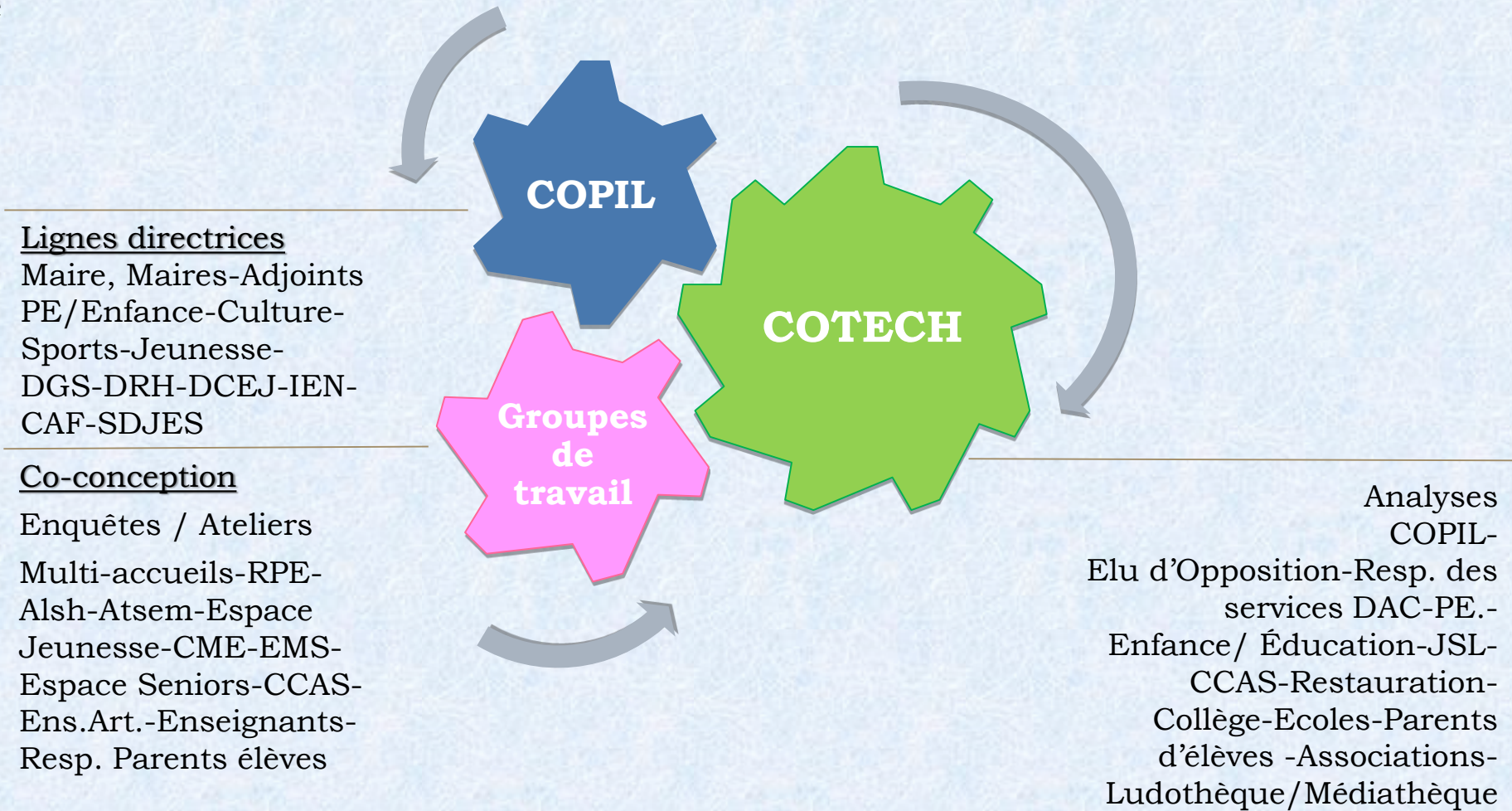
Ainsi, c'est lors du comité exécutif qu'il est décidé d'articuler les différentes rencontres en « mode projet », avec la désignation d'un comité de pilotage et d'un comité technique.

Durant les 4 derniers mois, 8 groupes de travail, composés chacun d'une vingtaine de personnes, ont permis de :

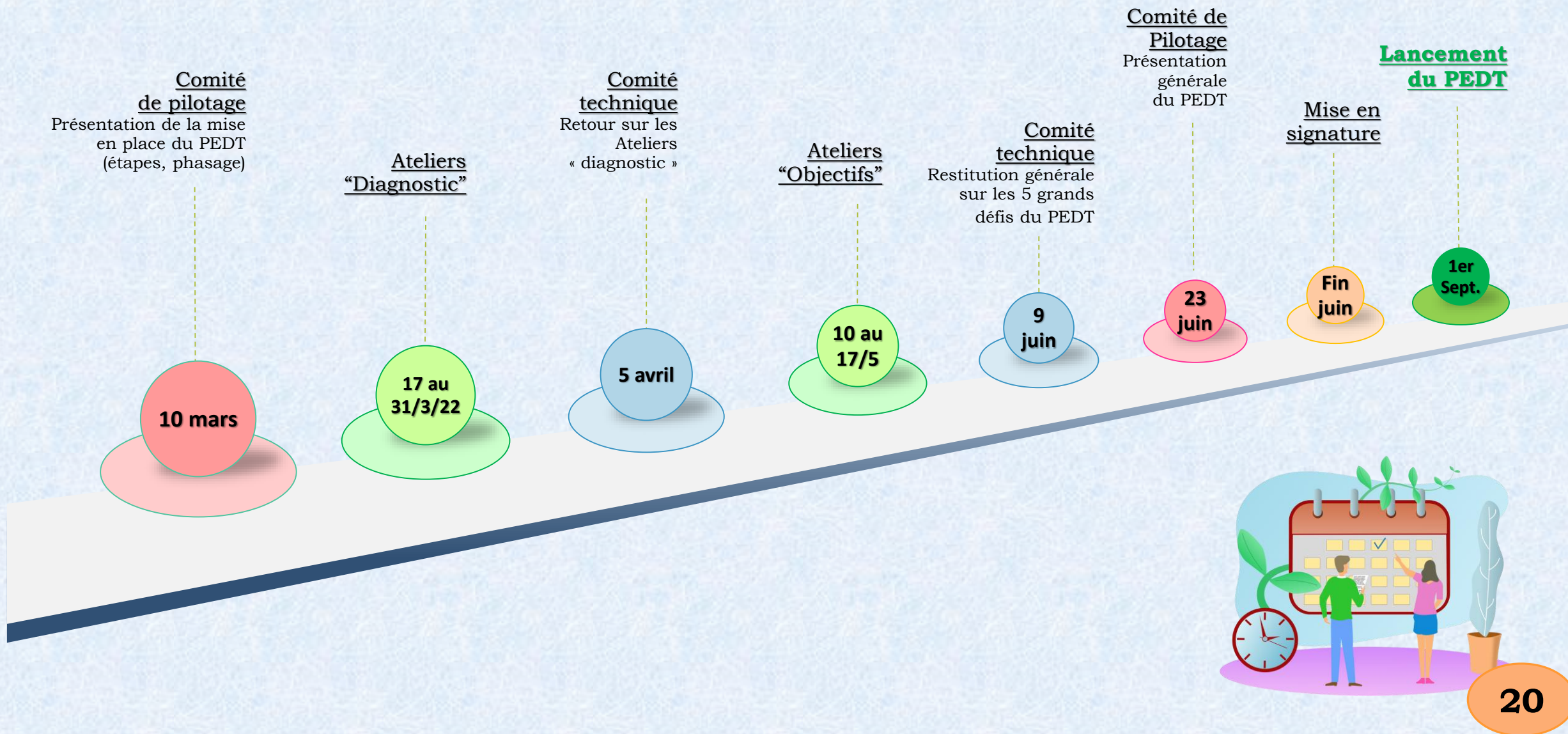
- ❖ cerner les attentes et l'évolution de la population, en s'appuyant sur l'analyse des besoins sociaux (ABS)
- ❖ dresser un état des lieux de l'offre existante (enjeux, actions et objectifs)
- ❖ dégager les défis éducatifs prioritaires



Coordinateur :
Directeur-Coordinateur
Enfance Jeunesse



Le phasage



III – Le diagnostic

Les atouts

- ✓ Signe fort : L'Éducation est gérée directement par Madame le Maire qui a souhaité conserver cette délégation.
- ✓ La ville dispose de 2 multi-accueils pour 7 872 habitants
- ✓ Des écoles élémentaires équipées en TNI et chariots informatiques depuis une dizaine d'années
- ✓ Un permis piéton pour les élémentaires avec la Police Municipale et les 2 écoles
- ✓ Chaque classe maternelle est dotée d'une ATSEM
- ✓ La ville s'est lancée dans la réalisation d'une cour Oasis à l'image du projet parisien depuis 2021
- ✓ Chaque école est située à courte distance à pied d'un gymnase
- ✓ Les ACM extrascolaires sont tous situés dans des locaux dédiés
- ✓ Les Accueils sont ouverts en continu toute l'année
- ✓ Haute fréquentation Alsh maternel, élémentaire et jeunesse
- ✓ Une Charte de l'animateur en cours de rédaction pour harmoniser les postures et objectifs
- ✓ La ville développe une école des sports, véritable plus-value pour les accueils et les écoles
- ✓ Nombre de licenciés sportifs mineurs élevé
- ✓ DUMIste et parcours culturels diversifiés dont un parcours inclusion
- ✓ Une école municipale des arts portée par le Développement Artistique et Culturel (DAC)
- ✓ Restauration ouverte à tous, avec un choix quotidien de plats (végétarien, classique) initié avant la loi Egalim

0-19 ans

En 2018, 86%
licenciés garçons et
70% filles contre 56%
et 38% au niveau
national

Les atouts

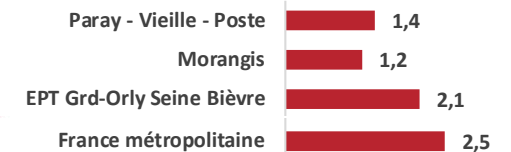
- ✓ Une propriété de 14 hectares à Saint Chéron destinée à la permaculture et en lien direct avec la restauration municipale (projet de la terre à l'assiette)
- ✓ Projet « Éducation à l'alimentation et lutte contre le gaspillage alimentaire »
- ✓ Un Conseil Municipal des Enfants (CME) dynamique et ancré sur la commune depuis une quinzaine d'années
- ✓ Un dispositif d'aide à la formation BAFA pour les paraysiens de 17 ans (5/an)
- ✓ Évènementiels qui soulignent les valeurs de la Ville : Les Festivertes, la randonnée cycliste Paray/Saint-Chéron, les animations de fêtes de fin d'année,...
- ✓ Un Revenu Minimum Étudiant porté par le CCAS
- ✓ Un Espace Seniors qui permet les opportunités de liens intergénérationnels et de transmission de savoirs)
- ✓ Création d'une Direction Enfance Jeunesse missionnée à la coordination des actions éducatives et pilote du PEDT et de la future Convention Territoriale Globale (CTG).

Les points d'attention

- ✓ La capacité d'accueil des écoles est à renforcer dans les prochaines années compte tenu des projections des effectifs d'élèves à venir.
- ✓ Les équipements sportifs municipaux fonctionnent à flux tendus pour les associations et limitent les possibilités de diversification des disciplines.
- ✓ Face à une demande de plus en plus forte (surtout le mercredi), il est nécessaire d'augmenter la capacité d'accueil des enfants de maternel.
- ✓ Les associations sportives paraysiennes sont diversifiées, mais limitées en nombre.
- ✓ Aujourd'hui il n'existe plus de Point Informations Jeunesse ni de Mission Locale sur la ville. L'espace Jeunesse assure le relais informatif mais les associations territoriales se sont éloignées de la ville.



Associations pour 100 habitants



Nb d'associations enregistrées au RNA : 104

Source : Répertoire National des Associations, 1/12/2021

Au 1er décembre 2021, Paray-Vieille-Poste totalisait 1,4 associations pour 100 habitants, contre 2,5 pour la France métropolitaine.



SÉCURISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET JALONNER SON PARCOURS DE **PASSERELLES ÉDUCATIVES**, SOUTENIR LA **TRANSMISSION DE SAVOIRS ET DE VALEURS PAR DES PONTS INTERGÉNÉRATIONNELS**



Actions et projets d'animation

➤ De Grande Section (GS) de crèche à Petite Section (PS) de maternelle

- Matinées d'insertion Petite Section avant la rentrée scolaire (visite, partage d'ateliers, collation..)
- Equipes éducatives pour le suivi des enfants porteurs de handicap et/ou à besoin spécifiques (*travail sur la transversalité*)
- Invitation des grandes sections des multi-accueils aux événements : carnaval, spectacles... (*associer le Relais Petite Enfance – RPE*)
- Forum enseignants pour la transmission de dossiers (associer les équipes périscolaires)

Temps
scolaire



Temps
périscolaire



Temps
extrascolaire



Temps
transversaux





➤ De Grande Section (GS) de maternelle au Cours Préparatoire (CP)

- Si besoin, équipes de suivi de la scolarisation (ESS) des élèves de grandes sections
- Correspondance GS/CP (lecture de textes, jeux mathématiques, goûters) au cours de l'année (*suspendue durant la crise sanitaire*)
- Journée annuelle sportive avec toutes les classes de GS et de CP, portée par l'EMS (*suspendue durant la crise sanitaire*)
- Conseil des maîtres GS/CP (constitution des classes de CP, suivant les besoins des élèves)
- Informations administratives d'entrée en CP transmises aux familles via le cahier de liaison maternel
- Spectacles des élèves élémentaires pour les maternels (*suspendue durant la crise sanitaire*)
- Conception du futur cahier de chants élémentaire en GS

➤ Du Cours Moyen 2^{ème} année (CM2) à l'entrée au collège (6^{ème})

- Réunion de constitution des classes enseignants/professeurs/directeurs
- Visite du collège et accueil des futurs 6èmes en classe
- Réunion pré-6ème avec les parents d'élèves de CM2, les professeurs et le CPE lors du dernier trimestre scolaire
- Ambassadeurs 6ème : présentation Power Point sur la vie au collège (+ FAQ)
- Conseil commun Ecole/Collège (IEN, CPE, enseignants cycle 3 et directrices d'écoles)





➤ De Grande Section (GS) de maternelle au Cours Préparatoire (CP)

- Visite des écoles élémentaires (et de la restauration centrale pour les GS de l'école Victor Hugo) lors du dernier trimestre scolaire, sur le temps méridien : repas communs GS/CP, temps de récréation et activités communes (*suspendue durant la crise sanitaire*)



➤ De l'Alsh maternel L'Envol à l'Alsh élémentaire L'Oasis

- Rencontres enfants et équipes Envol / Oasis : animations, sorties et veillées communes, olympiades estivales (*suspendues durant la crise sanitaire*)

➤ De l'Alsh élémentaire L'Oasis à l'Espace Jeunesse

- Visites de l'espace jeunesse pour les futurs 6èmes lors du dernier trimestre scolaire
- Accueil "passerelles estivales" : ouverture de l'espace jeunesse aux futurs 6ème âgés de 11 ans
- Activités estivales communes Oasis / Espace jeunesse
- Activités spéciales 6èmes/5èmes durant les vacances d'automne
- Activités spéciales 15/17 ans en début et fin d'année scolaire (*cadre à définir*)





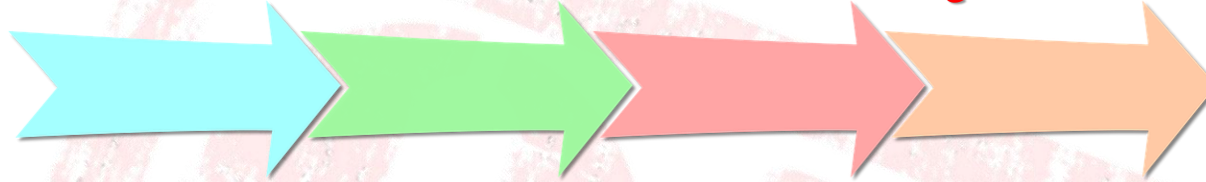
➤ Rencontres intergénérationnelles

- Opération de visites à domicile de seniors isolés par les enfants de l'Oasis en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lors de toutes les vacances scolaires et lors du Mandela Day (action phare) (*suspendue durant la crise sanitaire, mais reprise lors de l'été 2022, visites à développer à l'Espace Seniors et avec l'Alsh maternel L'Envol*)
- Repas partagés à l'Oasis le 1er mercredi du mois avec des adhérents de l'Espace Seniors (*à développer une fois par semaine et durant les vacances afin de rompre l'isolement, y associer l'Alsh maternel L'Envol*)
- Activités permacoles et environnementales sur le site de Saint-Chéron entre les ACM de toutes les tranches d'âge et l'Espace Seniors (*actions ponctuelles, à pérenniser*)
- Ateliers pâtisserie entre l'Espace Jeunesse et l'Espace Seniors durant les vacances scolaires
- Conseil Municipal des Enfants (CME) : journées intergénérationnelles (1 fois par trimestre) à l'Espace Seniors (pâtisserie, jeux de société, ...)
- Festivertes : journée annuelle festive de la ville, intergénérationnelle, lors de laquelle toutes les générations se retrouvent autour d'animations artistiques, sportives, ludiques et musicales portées par l'ensemble de services municipaux et les partenaires de la ville (associations, Médiathèque, Ludothèque...) + Fête de la musique
- Rando vélo Paray-St-Chéron : évènement sportif familial et intergénérationnel





APAISER LE **CLIMAT SOCIAL** DE L'ENFANT PAR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE VIOLENCES ET CONDUIRE À UNE APPROCHE RAISONNÉE ET SÉCURISÉE DE L'**OUTIL NUMÉRIQUE**



Actions et projets d'animation

- Dispositif « Non au harcèlement »
- Protocole de traitement des situations de harcèlement dans les écoles élémentaires P. Bert et J. Ferry et le collège P. de Ronsard
- Participation du service Enfance Éducation aux équipes éducatives, conseils d'école et lors des rencontres avec les familles
- Campagne de sensibilisation des parents d'élèves sur les dangers potentiels des écrans et d'internet
- Ateliers de sensibilisation à la différence via une association (Ya Foué)

Temps
scolaire



Temps
périscolaire



Temps
extrascolaire



Temps
transversaux





- Ateliers de sensibilisation aux enjeux de vivre ensemble et de cohésion sociale (ciné-débats, projets d'expression théâtrale, rencontres sportives mixtes, initiation à l'handisport, grands jeux dédiés)
- Règlement à l'espace jeunesse pour une utilisation cadrée et sécurisée des écrans (smartphones, ordinateurs à disposition...)
- Opération "jeux de société" en partenariat avec la ludothèque, la médiathèque et l'espace jeunesse
- Jeu vidéo abordé de manière collective et propice à l'activité physique à l'espace jeunesse (wii sport...)



- Promotion de la lecture auprès des familles (boîte à livres au parc G.Jankiewicz)
- Information (courrier, mails) à destination des familles afin d'alerter sur des sujets préoccupants (vidéos, séries non appropriées, langage et comportements préoccupants)





FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT EN TANT QU'APPRENANT SUR LE CHEMIN DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE



Actions et projets d'animation

- Stages de réussite élémentaires de l'Education Nationale durant les vacances de Printemps et d'Été
- Activités pédagogiques complémentaires (APC) en écoles maternelles et élémentaires sur le temps du midi (1/2h par semaine)
- Dispositif "devoirs faits" au collège
- Dispositif ULIS à l'école J. Ferry
- Pause lecture personnelle dans les écoles élémentaires et le collège

Temps
scolaire



Temps
périscolaire



Temps
extrascolaire



Temps
transversaux





- Études surveillées par les enseignants en écoles élémentaires



- Accompagnement scolaire mis en place à l'espace jeunesse pour les collégiens
- Espace Zen'étude à l'espace Jeunesse
- Espace « Études" à la Médiathèque
- Actions de révisions du BAC proposées à la Médiathèque





CONJUGUER LA **SANTÉ CULTURELLE ET SPORTIVE** POUR PARFAIRE LE **BIEN-ÊTRE** DE L'ENFANT EN TANT QU'INDIVIDU À PART ENTIÈRE



Actions et projets d'animation

- Dispositif "écoles et cinéma" proposé aux maternels et aux élémentaires (*à développer au collège ?*)
- Savoir nager : séances régulières au centre aquatique pour les élémentaires et le collège
- Sorties des écoles maternelles et élémentaires à la Médiathèque
- Partenariat avec la maison de banlieue
- Représentations de fin d'année scolaire à destination des familles
- Intervention d'un DUMiste dans les écoles élémentaires
- Atelier "Rock" proposé aux collégiens (résidence à l'Avant-scène - Partenariat avec le service Développement Artistique et Culturel (DAC))
- Chorale du collège et représentation de fin d'année
- Spectacle et/ou cinéma de fin d'année offerts par la ville
- Sorties culturelles

Temps
scolaire



Temps
périscolaire



Temps
extrascolaire



Temps
transversaux



- Collaboration DAC/Institut Médico-Éducatif (IME)/Éducation Nationale : spectacle des élèves de l'IME à destination des écoles élémentaires
- Classes de découverte élémentaires et collège (*suspendues durant la crise sanitaire*)
- Invitation du collège par le DAC à une pièce de théâtre (séance Molière) choisie en concertation avec les professeurs du collège
- Parcours à l'école Paul Bert de sensibilisation au handicap (*à développer dans les autres écoles*)
- Ecole Jules Ferry : projet PAPI Théâtre
- Création d'une cour Oasis à l'école J. Ferry avec espaces de jeux et de pratiques physiques (*à développer dans les autres écoles*)
- Interventions de l'École Municipale des Sports (EMS) dans les écoles maternelles et élémentaires (avec les éducateurs sportifs)



- Vive les vents sur le temps méridien élémentaire (rotation dans les écoles d'une année sur l'autre) - Partenariat DAC/Service Enfance
- Interventions de l'EMS pour les élémentaires avec les éducateurs sportifs
- EMS les mercredis pour les maternels et élémentaires et le vendredi pour les collégiens





- Stages sportifs pour les maternels et élémentaires durant les vacances (EMS)
- Intervention de l'EMS à l'Oasis et à l'Espace Jeunesse
- Séjours ski annuels élémentaires et adolescents
- Séjours 6/12 ans et camps d'ados estivaux axés sur le Sport et la Culture
- Equipements sportifs en accès libre (skate parc, city stade, complexe sportif Coubertin, parc GJ, la "vanne")
- Enseignements municipaux artistiques et culturels (musique, danse, cirque...)
- Parcours individualisé proposé par le DAC (pour les élèves en situation de handicap)
- Concert de découverte proposé par le DAC dans les 4 écoles
- Concert des enseignements artistiques par les professeurs et les élèves
- Concert "hors les murs" du DAC à l'IME et à l'espace seniors
- Concert des enseignements artistiques à la Médiathèque
- Stages MAO et arts plastiques à l'espace jeunesse (*suspendus durant la crise sanitaire*)
- Diversité de l'offre via les associations sportives et culturelles





- Festivertes : journée annuelle festive de la ville, intergénérationnelle, lors de laquelle toutes les générations se retrouvent autour d'animations artistiques, sportives, ludiques et musicales portées par l'ensemble de services municipaux et les partenaires de la ville (associations, Médiathèque, Ludothèque...) + Fête de la musique
- Rando vélo Paray-St-Chéron le dernier dimanche de juin : évènement sportif familial et intergénérationnel
- Coup de pouce sport
- Gratuité des spectacles proposés pour les - de 18 ans
- Fête des associations annuelle
- Mise à disposition du site de St-Chéron et du parc GJ pour les associations





FAIRE DE L'ÉDUCATION AU GOÛT UNE PRIORITÉ, PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAINTE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, LUTTER CONTRE LA SURCONSOMMATION ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Actions et projets d'animation

- Adaptation des repas : badge « petite faim et grande faim » modulable en fonction des âges, multichoix pour entrées et fruits, et menu végétarien ou classique proposé tous les jours pour les élémentaires
- Semaine du goût en écoles maternelles (*à associer la Restauration, et à développer en écoles élémentaires*)
- Gestion des Projets d'Accueil Individuels (PAI) et des besoins spécifiques des enfants (*à harmoniser*)
- Projet "anti gaspillage alimentaire" accentué sur le tri (*à harmoniser et développer*)
- Saint-Chéron : visites « permaculture » et « apiculture » des 4 écoles (*à étendre au collège et à l'IME*)
- Projet éco-école J. Ferry : travail sur l'alimentation
- Ecole P. Bert élémentaire : les mathématiques et la géographie autour de l'alimentation
- Ecole J. Ferry : présentation via les écrans des menus et aliments
- Collège : semaine des langues, en lien avec la restauration (*à développer dans les 4 écoles*)

Temps
scolaire



Temps
périscolaire



Temps
extrascolaire



Temps
transversaux





- Cuisine pédagogique à l'Espace Jeunesse et à l'Oasis (*à étendre en maternel*)
- École J. Ferry : présentation via les écrans des menus et aliments
- Organisation de journées à thème



- Élaboration des menus lors des campings et séjours et camps d'ados
- Organisation de journées à thème
- Saint-Chéron : visites « permaculture » et « apiculture » pour tous les ACM
- Ateliers intergénérationnels de pâtisserie Conseil Municipal des Enfants/Espace Senior
- Projet "Top Chef" à l'Espace Jeunesse en 2018 (*à relancer*)
- Projet Course d'Orientation de l'EMS en lien avec l'alimentation





- Sensibilisation au développement durable (vaisselle à usage unique) lors des grands évènements municipaux (Festivertes, Rando Vélo, ...)
- Projet « permaculture » à St-Chéron "De la terre à l'assiette" : circuit court, bio et cap sur une relative autonomie



IV – Les défis

Les grands enjeux



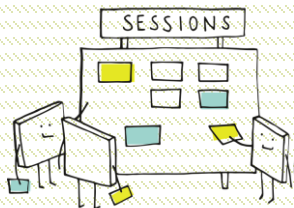
CO-ÉDUCATION & CO-CONSTRUCTION

- › Actions communes
- › Évolution et évaluation du PEDT
- › Mise en réseau



COMMUNICATION

- › Outils partagés
- › Visibilité
- › Lisibilité
- › Régularité



FORMATION

- › Ville
- › Plan commun Ville-Associations-Écoles (inclusion, numérique, harcèlement...) & Synergie
- › Accompagnement des familles



PARENTALITÉ

- › Information
- › Prévention
- › Accompagnement

Les grands défis

1

Sécuriser le développement de l'enfant et jalonner son parcours de **passerelles éducatives**, soutenir la **transmission de savoirs** et de valeurs par des ponts intergénérationnels

2

Apaiser le climat social de l'enfant par la prévention et la **lutte** contre toutes formes de **violences**, et conduire vers une approche raisonnée et sécurisée de **l'outil numérique**

3

Favoriser l'épanouissement de l'enfant en tant qu'apprenant sur le chemin de la **réussite scolaire**

4

Conjuguer la **santé culturelle et sportive** pour parfaire le bien-être de l'enfant en tant qu'individu à part entière

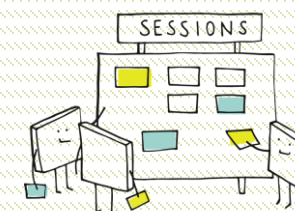
5

Faire de l'éducation au goût une priorité, promouvoir une **alimentation** saine et respectueuse de l'environnement, lutter contre la surconsommation et le **gaspillage alimentaire**

SÉCURISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET JALONNER SON PARCOURS DE **PASSERELLES** **ÉDUCATIVES**, SOUTENIR LA **TRANSMISSION DE SAVOIRS** ET DE VALEURS PAR DES PONTS INTERGÉNÉRATIONNELS

➤ CONSOLIDER LES LIENS INTER-PROFESSIONNELS ET LA COOPÉRATION ENTRE ACTEURS

- ❖ Mettre en place un référent/des référents passerelles
 - ✓ Une bonne coordination du projet « passerelles »
 - ✓ Clarté et fluidité du pilotage et des échanges
- ❖ Groupe de travail pour les Activités Physiques Quotidiennes (APQ)
 - ✓ Projet « Manger/Bouger » étendu aux passerelles
 - ✓ Labellisation Education Nationale APQ pour des activités scolaires et périscolaires
- ❖ Créer des moments d'échanges et d'analyses interservices
 - ✓ Un réseau d'encadrants rassemblé
 - ✓ Un suivi et une évaluation efficaces



Communication



Parentalité



Co-éducation



Formation



➤ ÉTENDRE LES ACTIONS « PASSERELLES » À TOUS LES CYCLES ET SUR TOUS LES TEMPS

- ❖ Mettre en place un stage multisports GS/CP et CM2/6^{ème}/5^{ème} dans le cadre de l'école des sports et organiser des mercredis « passerelles » entre GS/CP et cycles 2 et 3
 - ✓ *Contact des GS avec un public élémentaire dynamisé par le sport*
 - ✓ *Contact des CM2 avec un public collégien dynamisé par le Sport*
 - ✓ *Un public préparé à évoluer dans les accueils pré-ados*

- ❖ Portes ouvertes à l'Espace Jeunesse à destination des CM2
 - ✓ *Les CM2 découvrent la structure, l'équipe et le public*
 - ✓ *Promotion de l'espace jeunesse envers les futurs adhérents*
 - ✓ *Un public préparé à évoluer dans les accueils pré-ados*

- ❖ Ouvrir l'accueil de l'espace jeunesse aux futurs 6èmes quel que soit leur âge
 - ✓ *Tous les collégiens peuvent évoluer dans le même environnement*
 - ✓ *Les plus jeunes 6èmes trouvent leur place au sein du groupe*

- ❖ Ouvrir un Alsh le mercredi à destination des grandes sections de maternelle
 - ✓ *Les enfants développent leur autonomie*
 - ✓ *Les enfants abordent l'entrée en cycle 2 de manière plus sereine (passerelle GS/CP Oasis)*
 - ✓ *Un meilleur confort d'accueil pour tous les maternels (accueil Envol saturé)*

- ❖ Création du « Printemps des passerelles » en Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
 - ✓ *Un projet formalisé et élargi à toutes les tranches d'âge*
 - ✓ *Des équipes investies dans les projets d'animations « passerelles »*



- ❖ Groupe de travail pour la déclinaison des passerelles extrascolaires sur les associations, et le Développement Artistique et Culturel (DAC)
 - ✓ *Un projet « passerelles » au cœur des préoccupations de tous les acteurs éducatifs*
 - ✓ *Une approche pédagogique commune*

- ❖ Relancer le lien entre le Relais Petite Enfance (RPE) et les petites sections de maternelle
 - ✓ *Les enfants fréquentant le RPE se familiarisent avec leur future école*



➤ OFFRIR AUX FAMILLES UN OUTIL D'INFORMATIONS ET DE SUIVI DU PARCOURS ÉDUCATIF DE LEURS ENFANTS

- ❖ Créer un livret « Passerelles » à destination des parents
 - ✓ *Les parents sont accompagnés et mieux informés dans le suivi du parcours éducatif de leurs enfants*
 - ✓ *Un suivi matérialisé et un outil de référence (sous forme de « sketchnoting »)*



➤ **ENRICHIR LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS PAR DES RENCONTRES**
« ENFANTS/SENIORS »

- ❖ Organiser des goûters festifs musicaux « Petite Enfance / Enfance / Seniors »
 - ✓ *Le DAC apporte une plus-value à ces rencontres*
- ❖ Initier une randonnée pédestre CP/Seniors (avec l'association Paray Rando, par exemple)
- ❖ Mettre en place une journée sportive maternels/Seniors
 - ✓ *Un contact facilité grâce par une activité propice à l'effort, aux échanges, et à l'entraide*
 - ✓ *Une valorisation des participants et une mise en avant du tissu associatif*
 - ✓ *Une cohésion sociale renforcée et des liens tissés*
- ❖ Créer une classe de découverte intergénérationnelle
 - ✓ *Des échanges approfondis sur une période durable*
 - ✓ *Un partage de moments informels et des ateliers de transmission de savoirs*



APAISER LE CLIMAT SOCIAL AUTOUR DE L'ENFANT PAR LA PRÉVENTION ET LA **LUTTE** CONTRE TOUTE FORME DE **VIOLENCES**, ET CONDUIRE VERS UNE APPROCHE RAISONNÉE ET SÉCURISÉE DE L'**OUTIL NUMÉRIQUE**

➤ FÉDÉRER L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET CONSTRUIRE LE MAILLAGE TERRITORIAL

2

- ❖ Adopter une stratégie de lutte commune contre le harcèlement basée sur le protocole de l'Éducation Nationale
 - ✓ *Une définition commune, référentiel commun*
 - ✓ *Tous les acteurs disposent d'un document unique et identique*
- ❖ Créer une cellule de veille et de suivi de situations potentielles de harcèlement
 - ✓ *Un groupe référent avec des missions clairement identifiées au sein du réseau*
 - ✓ *Alertes et analyses réactives et efficaces*
- ❖ Intégrer les professionnels de la santé dans le réseau
 - ✓ *Des conseils prodigués par des spécialistes de la santé*



Communication



Parentalité



Co-éducation



Formation



- ❖ Intégrer les directeurs et/ou animateurs d'ACM au sein des rencontres scolaires
 - ✓ *Un suivi et une analyse complète de l'évolution de l'enfant*
 - ✓ *Une collaboration renforcée*



➤ **LIBÉRER LA PAROLE ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES SOCIALES DES ENFANTS**

- ❖ Mise en place d'ateliers d'expression au sein des différents accueils (ACM, médiathèque, ludothèque...)
 - ✓ *Des sujets abordés en toute liberté d'expression*
 - ✓ *Une empathie sollicitée chez l'enfant en fonction des âges*
 - ✓ *Un public mieux armé face aux difficultés d'intégration sociale*



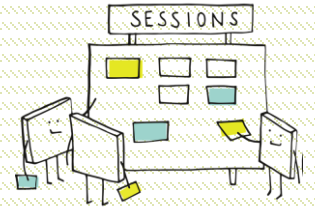
- ❖ Organiser une campagne de communication et de sensibilisation à l'occasion de la journée « Non au harcèlement »
 - ✓ *Une large diffusion auprès des enfants sur les causes et conséquences du harcèlement*
 - ✓ *Une conscience accrue du public de la notion et des enjeux de l'inclusion sociale*



- ❖ Installer et animer la roue des habiletés sociales dans toutes les structures maternelles et élémentaires
 - ✓ *Une expression des émotions facilitée et des rapports sociaux apaisés*
 - ✓ *Une homogénéisation de la méthodologie qui permet à l'enfant de se repérer*

➤ **SENSIBILISER ET FORMER L'ENSEMBLE DES ACTEURS ÉDUCATIFS**

- ❖ Mise en place d'un plan de formation à destination de tous les partenaires éducatifs
 - ✓ Une meilleure compréhension des mécanismes du harcèlement et des risques d'internet
 - ✓ Un langage et un vocabulaire communs
 - ✓ Des outils de diagnostic et d'alerte maîtrisés et utilisés
 - ✓ L'ensemble des acteurs adopte la même stratégie pédagogique



➤ **SOUTENIR LES FAMILLES DANS LA GESTION DES ÉCRANS ET DU NUMÉRIQUE**

- ❖ Organiser une campagne de communication « activités extrascolaires » au sein des écoles après chaque rentrée scolaire
 - ✓ Plus d'activités extrascolaires et moins de temps d'écran
 - ✓ Moins d'enfants sans activité extrascolaire
- ❖ Créer des rencontres sous forme de cafés des parents
 - ✓ Des ressources pour les familles sur les enjeux du numérique
 - ✓ Un soutien aux familles dans l'usage raisonné et cadré des écrans et d'internet selon les âges
 - ✓ Un lieu et un temps d'écoute pour les familles



❖ Mettre en place une action de sensibilisation sur les dangers potentiels des écrans et du numérique à destination des enfants

- ✓ *Mettre à profit les lieux et temps existants de concentration du public*
- ✓ *Une prise de conscience des risques d'une utilisation isolée et prolongée des écrans (santé, sécurité)*
- ✓ *Savoir se prémunir de certaines situations potentiellement dangereuses*
- ✓ *Les Polices Municipale et Nationale sont les principales ressources de cette sensibilisation*



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT EN TANT QU'APPRENANT SUR LE CHEMIN DE LA **RÉUSSITE SCOLAIRE**

➤ APPORTER UNE AIDE PÉDAGOGIQUE DANS LES APPRENTISSAGES ET L'ACQUISITION DES FONDAMENTAUX

3

- ❖ Mettre en place le dispositif d'accompagnement scolaire pour le collégiens
 - ✓ *Stage de révisions du brevet des collèves*
 - ✓ *Public « cible » accueilli en priorité*
 - ✓ *Fluidité des échanges avec les partenaires (collège, familles)*
 - ✓ *Evolution positive des résultats scolaires*
 - ✓ *Evaluations et examens abordés avec plus d'assurance*
 - ✓ *La vie à l'école est vécue plus sereinement*



Communication



Parentalité



Co-éducation



Formation



➤ DÉVELOPPER LE GOÛT DES APPRENTISSAGES EN SUSCITANT L'ENVIE DE RÉUSSIR

- ❖ Organiser des activités culturelles et sportives favorisant l'estime et la confiance en soi
 - ✓ *Meilleure connaissance de son potentiel*
 - ✓ *L'enfant en tant qu'apprenant est plus épanoui et apaisé (activités de relaxation, concentration scolaire/périscolaire)*
 - ✓ *Les limites ne sont plus traitées comme des échecs mais comme des pistes de progression*
 - ✓ *Un cercle vertueux d'envie d'apprendre et de relever les défis se forme (défi « marche » APQ scolaire/périscolaire)*



➤ FACILITER L'IMPLICATION DES FAMILLES DANS LE SUIVI DE LA SCOLARITÉ DE LEURS ENFANTS

- ❖ Mettre en place un espace numérique de travail (ENT) dans les écoles élémentaires (espace d'échanges numériques pour les familles)
 - ✓ *Des échanges facilités et plus réactifs*
 - ✓ *Des parents plus impliqués dans l'accompagnement scolaire*
 - ✓ *Une approche du numérique positive et utile*
 - ✓ *Une autonomie accrue des élèves dans leurs apprentissages scolaires*





- ❖ Créer des rencontres parents-éducateurs sur le temps de l'enfant (café-débats, ...)
 - ✓ *Les familles sont accompagnées sur des thématiques éducatives d'actualité*
 - ✓ *Les associations du territoire, et particulièrement celles des représentants de parents d'élèves, sont motrices et proactives*

- ❖ Groupe de travail sur l'opportunité de créer un dispositif « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité » (CLAS)
 - ✓ *Fonction parentale valorisée en tant que partenaire prioritaire*
 - ✓ *Un accompagnement scolaire global et lisible*
 - ✓ *Une action soutenue et appuyée par le partenaire CAF*

➤ **MULTIPLIER LES TISSAGES PARTENARIAUX ET FÉDÉRER LES ACTEURS AUTOUR D'ENJEUX PARTAGÉS**

- ❖ Organiser une campagne de communication « activités extrascolaires » au sein des écoles après chaque rentrée scolaire
 - ✓ *Tous les enfants scolarisés sur la ville sont informés sur l'offre extrascolaire*
 - ✓ *Le nombre d'enfants sans activité extrascolaire se réduit*



- ❖ Asseoir les partenariats avec la médiathèque et la ludothèque en tant que ressources, et relancer les partenaires « historiques » du territoire
 - ✓ *Les partenaires sont intégrés et proactifs dans le Projet Éducatif du Territoire*
 - ✓ *Les enfants ont une offre plus riche en termes de lieux d'écoute, de soutien et d'accompagnement*

- ❖ Mise en place du Pass Jeune Citoyen
 - ✓ *Les jeunes de 16/25 ans apportent une offre supplémentaire d'accompagnement*



CONJUGUER LA **SANTÉ CULTURELLE ET SPORTIVE** POUR PARFAIRE LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT EN TANT QU'INDIVIDU À PART ENTIÈRE

➤ FÉDÉRER L'ENSEMBLE DES ACTEURS AUTOUR D'UN RÉSEAU



- ❖ Développer des actions et interventions culturelles, artistiques et sportives au sein des accueils
 - ✓ *Une participation du DAC et des associations dans la lignée de l'offre sportive municipale*
 - ✓ *Des actions aussi bien dans les ACM (ex : école multisports à l'Envol) que dans les écoles*
 - ✓ *Un public touché le plus large possible*
 - ✓ *Le projet « Manger / Bouger » en lien avec les APQ*
 - ✓ *Un espace dédié à la lecture dans tous les accueils*

- ❖ Extension du projet cour Oasis de l'école J. Ferry à l'école P. Bert
 - ✓ *Un espace extérieur à l'école plus adapté aux besoins de l'enfant*
 - ✓ *Un climat scolaire plus apaisé*
 - ✓ *Un pas de plus vers l'harmonisation de l'approche éducative de la ville*



Communication



Parentalité



Co-éducation



Formation



❖ Développer les classes transplantées et séjours 6/12 ans et 12/17 ans

- ✓ *Offre culturelle, artistique et sportive plus diversifiée*
- ✓ *Une découverte des régions plus riche et variée*
- ✓ *Un outil séjour pédagogique plus modulable en fonction des projets*



❖ Plan de formation des équipes encadrantes

- ✓ *Des équipes motrices lors les différentes pratiques*
- ✓ *Des compétences renforcées et diversifiées*
- ✓ *Services DAC et Sports identifiés comme « ressources » pour les équipes éducatives*



➤ **PROMOUVOIR LA SANTÉ CULTURELLE ET SPORTIVE AUPRÈS DES FAMILLES**

❖ Créer un outil innovant de conseils et de prévention par l'activité physique

- ✓ *Des familles accompagnées et conseillées*
- ✓ *Un document « ressource » des bonnes pratiques*
- ✓ *Une prévention développée auprès des parents*
- ✓ *La culture et le sport identifiés comme des éléments clés de l'épanouissement éducatif*



❖ Organiser une campagne de communication sur les activités extrascolaires

- ✓ *Un maximum de familles informées*
- ✓ *Une hausse des inscriptions aux activités extrascolaires*





- ❖ Rénovation et développement d'équipements sportifs en accès libre
 - ✓ *Un parcours d'orientation bien identifié au parc GJ*
 - ✓ *Des équipements à disposition mis à jour en fonction des nouvelles pratiques et des besoins*

➤ **FAVORISER L'INCLUSION PAR DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE FORMATIONS**

- ❖ Ateliers culturels, artistiques et sportifs dans tous les accueils
 - ✓ *La notion de vivre-ensemble au centre des activités*
 - ✓ *Un partenariat avec l'Institut Médico-Éducatif (IME) développé*
 - ✓ *Une mixité des participants*



- ❖ Actions de formations et d'informations du réseau
 - ✓ *Des acteurs mieux préparés aux enjeux d'inclusion*
 - ✓ *Une campagne d'informations régulière*
 - ✓ *Une meilleure lisibilité de l'action locale auprès des familles*



FAIRE DE L'ÉDUCATION AU GOÛT UNE PRIORITÉ,
PROMOUVOIR UNE **ALIMENTATION** SAINES ET RESPECTUEUSE
DE L'ENVIRONNEMENT, LUTTER CONTRE LA
SURCONSOMMATION ET LE **GASPILLAGE ALIMENTAIRE**



➤ **SENSIBILISER AUX GOÛTS ET SUSCITER LA DÉCOUVERTE PAR DES ATELIERS LUDIQUES**

- ❖ Ateliers scolaires, périscolaires et extrascolaires (ex : semaine du goût)
 - ✓ Des activités étendues à toutes les tranches d'âge sur tous les sites périscolaires et extrascolaires (jeux, ateliers ludiques)
 - ✓ Un public sensibilisé en amont à l'éducation au goût
 - ✓ Moins de réticence à la nouveauté et la diversité gustative



Communication



Parentalité



Co-éducation



Formation



➤ DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE DU SAVOIR-ÊTRE À TABLE

- ❖ Étendre le dispositif « Petite faim/Grande faim » à tous les sites maternels et élémentaires
- ❖ Mettre en place les conditions de restauration propices à la maîtrise du bruit et du bien-être (musique d'ambiance, ...)
 - ✓ *Tous les sites maternels et élémentaires sont inclus*
 - ✓ *Des convives acteurs de leur temps de repas*
 - ✓ *Une consommation maîtrisée et un gaspillage alimentaire réduit*
 - ✓ *Temps et lieux de repas apaisés*



➤ PROMOUVOIR LE SITE DE SAINT-CHÉRON EN TANT QU'OUTIL PÉDAGOGIQUE ET RENFORCER LES ACTIONS ÉDUCATIVES DÉDIÉES

- ❖ Développer les visites guidées de Saint-Chéron pour tous les publics, y compris les familles
 - ✓ *Les convives connaissent mieux l'origine et l'utilité des aliments consommés*
 - ✓ *Tous les accueils, les écoles, le collège, et l'IME visitent le site de Saint-Chéron et s'initient à la permaculture*
 - ✓ *Les participants abordent le sujet de façon pratique*
 - ✓ *Les acteurs éducatifs (agents, familles...) connaissent l'outil*



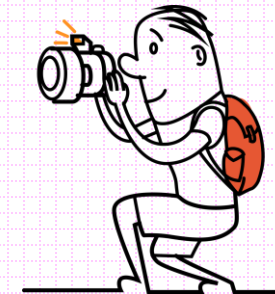
➤ **INSCRIRE LE SERVICE RESTAURATION COMME PÔLE RESSOURCES POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS ÉDUCATIFS DU TERRITOIRE (FAMILLES COMPRISES)**

- ❖ Rencontres restauration/accueil préalables aux actions
 - ✓ *Des menus préparés en amont avec la diététicienne*
 - ✓ *Des équipes formées aux bonnes pratiques et à l'équilibre alimentaire*

- ❖ Page internet/réseau social dédié(e) aux familles et aux acteurs éducatifs
 - ✓ *Des familles accompagnées et soutenues dans l'élaboration de menus au quotidien*
 - ✓ *Des familles/acteurs éducatifs intégré(e)s dans l'action éducative territoriale*



V - Le Plan Mercredi

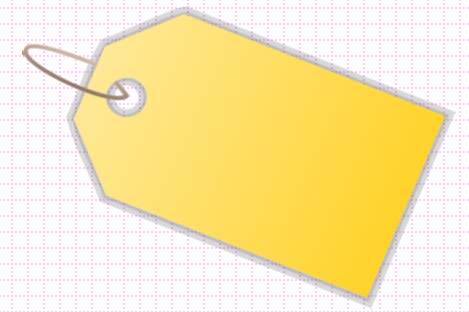


Parallèlement à la mise en œuvre de ce nouveau PEDT, la ville, en concertation avec l'ensemble des partenaires et acteurs éducatifs de son territoire, souhaite **valoriser son action** par l'obtention d'un **label « Plan mercredi »**.

La mise en œuvre d'une organisation de la semaine de 4 jours a un impact significatif sur la semaine des enfants. C'est en ce sens que la journée du mercredi en accueil de loisirs a fait l'objet d'une analyse particulière lors de l'élaboration du PEDT à laquelle était invitée toute la communauté éducative.

Les **valeurs républicaines** en lien avec le **devenir citoyen** des enfants paraysiens et la **prise de conscience écologique** de leur environnement constituent le fondement de la politique éducative de la ville.

Forte de ces convictions, l'ensemble de la communauté éducative s'est accordée à définir le cap prioritaire de son action pour les prochaines années



OBJECTIFS

- › Qualité des offres
- › Caractère éducatif des activités
- › Accès à la culture et au sport
- › Réduction des fractures sociales et territoriales



CHARTRE

- › Complémentarité et cohérence éducative
- › Accueil de tous les publics (notamment en situation de handicap)
- › Activités éducatives de qualité

PRINCIPES

- › Souplesse réglementaire
- › Soutien financier



LABEL

- › Gage de qualité
- › Mise en place d'un PEDT
- › Accueils de loisirs déclarés auprès des Services Départementaux de la Jeunesse et des Sports (SDJES)
- › Respect de la charte





Assurer la continuité éducative tout au long de l'éducation de l'enfant

- ❖ Actions passerelles Envol/Oasis et Oasis/Espace Jeunesse
- ❖ Temps d'analyses et d'évaluations professionnelles inter-accueils

Promouvoir l'héritage culturel par le partage intergénérationnel

- ❖ Rencontres ACM/Espace Seniors (ateliers, repas partagés, visites, ...)
- ❖ Activités communes avec des associations « senior »

Pacifier les relations par la prévention des violences sociales et enraciner les notions d'inclusion et de vivre ensemble

- ❖ Projet de lutte contre le harcèlement
- ❖ Ateliers et activités autour de ces thématiques
- ❖ La roue des émotions installée dans chaque accueil
- ❖ Spectacles et diffusions audiovisuelles invitant au débat (élémentaire)

Accompagner l'enfant et la famille vers un accès équilibré au numérique et aux écrans afin de préserver sa santé et sa sécurité

- ❖ Campagne d'information et de sensibilisation auprès des familles et des enfants
- ❖ Promotion des activités collectives et de plein air



Diversifier les apprentissages par le jeu, et saisir les opportunités de développement personnel telles que l'estime et la confiance en soi, la maîtrise de ses émotions et l'entraide

- ❖ Activités ludiques diversifiées soutenues par la médiathèque et la ludothèque
- ❖ Créneaux dédiés systématiques

Inscrire le sport, l'art et la culture comme vecteurs complémentaires du bien-être de l'enfant

- ❖ Formation des équipes avec le DAC et le service des sports comme ressources
- ❖ Sorties culturelles et sportives

Préserver la santé et l'hygiène alimentaire par l'éducation au goût

- ❖ Visites pédagogiques sur le site permacole de Saint-Chéron
- ❖ Ateliers « potager » dans la cour Oasis
- ❖ Ateliers culinaires en lien avec la diététicienne comme personne ressource
- ❖ Promotion audiovisuelle des aliments et menus dans les salles de restauration

Promouvoir une consommation raisonnable et lutter contre le gaspillage alimentaire

- ❖ Participation au projet transversal de lutte anti-gaspillage alimentaire
- ❖ Formation des animateurs et ateliers d'initiation pour les enfants à la fresque du climat en partenariat avec la chargée de développement durable pour la ville

Les structures



La journée du mercredi s'organise en tenant compte des **rythmes spécifiques** à chaque âge, tout en répondant aux **besoins des parents**. Les accueils du matin et du soir sont ainsi échelonnés sur une durée de 2 heures.

Les activités ne sont **jamais imposées**, l'équipe d'animation s'efforce de susciter le plaisir et l'envie par une présentation et une **accroche dynamique** lors du rituel de présentation du matin.

L'enfant, quel que soit son âge, reste maître de son choix, et **est acteur de sa journée**. **L'animateur intervient** essentiellement **pour le guider** dans son analyse et son positionnement.

L'Envol est une structure partagée entre l'Alsh maternel (petite et moyenne sections) et le multi-accueil grande section (GS) au sein de laquelle s'articule tous les mercredis un **projet « passerelle »** commun. Les équipes propres à chacun de ses accueils s'efforceront de réactiver le projet mis en veille en raison de la pandémie et des protocoles restrictifs inhérents.

Bien plus qu'un projet, il s'agit là d'un mode de fonctionnement inscrit au cœur de chaque accueil et guidant ainsi leurs actions au quotidien.



A l'**accueil de loisirs Victor Hugo**, les grandes sections de maternelle (GS) évoluent et apprennent à **grandir ensemble**. Au cours de cette dernière année de cycle 1, ils sont amenés à **gagner en autonomie** afin d'intégrer l'accueil de loisirs élémentaire le plus **sereinement** possible. La **passerelle** GS/CP est **enrichie** par des déjeuners communs tout au long de l'année.

A l'**Oasis**, l'**enfant** se voit considéré comme un **élément moteur clé de l'organisation de sa journée**. Il est sollicité en amont lors de chaque étape d'élaboration et d'évaluation du projet pédagogique. L'objectif premier est qu'il **s'approprie ses apprentissages** et développe sa **sociabilisation**.





L'équipe
1 directrice
8
animateurs

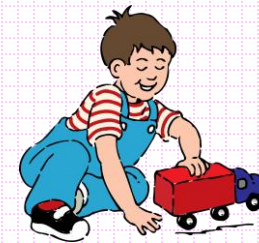
(réunion
d'équipe le
mardi de 8h30 à
11h30)

Une journée à l'Envol

Accueil de loisirs L'Envol – 99 rue Maurice Rigolet – 91550 Paray-Vieille-poste



- 7h – 9h : accueils échelonnés des enfants
- 7h – 7h45 – 8h – 8h30 : arrivées échelonnées des animateurs
- 9h – 9h30 : rassemblement et présentation des activités
- 9h30 – 11h : activités
- 11h – 11h30 : rangements, récréation, retour au calme
- 11h30 – 13h30 : déjeuner 
- 13h30 – 15h : sieste des PS
- 13h30 – 14h : temps calme des MS 
- 14h – 15h30 : activités des MS
- 15h – 16h : activités échelonnées des PS
- 15h30 – 16h : jeux libres
- 16h – 16h30 : goûter
- 16h30 – 18h30 : jeux libres et départs échelonnés des enfants
- 17h – 17h45 18h – 18h30 : départs échelonnés des animateurs



Effectif max.
60 enfants âgés de 3
à 4 ans

L'équipe
1 directrice
3
animateurs

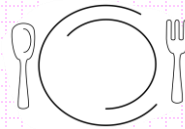
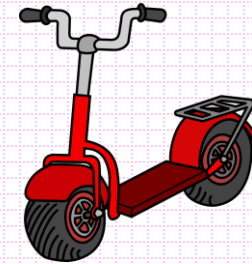
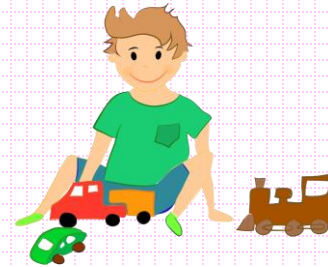
(réunion
d'équipe le
mardi de 8h30 à
11h30

Une journée à Victor Hugo

Accueil de loisirs Victor Hugo – 40 av. Victor Hugo – 91550 Paray-Vieille-poste



- 7h – 9h : accueils échelonnés des enfants
- 7h – 7h45 – 8h – 8h30 : arrivées échelonnées des animateurs
- 9h – 9h30 : rassemblement et présentation des activités
- 9h30 – 11h : activités
- 11h – 11h30 : rangements, récréation, retour au calme
- 11h30 – 13h30 : déjeuner à l'Alsh Oasis
- 13h30 – 14h : temps calme des GS
- 14h – 15h30 : activités GS
- 15h30 – 16h : jeux libres
- 16h – 16h30 : goûter
- 16h30 – 18h30 : jeux libres et départs échelonnés des enfants
- 17h – 17h45 18h – 18h30 : départs échelonnés des animateurs



Effectif max.
32 enfants âgés de 5
à 6 ans

L'équipe
1 directrice
6
animateurs

(réunion
d'équipe le
mardi de 8h30 à
11h30)

Une journée à l'Oasis

Accueil de loisirs L'Oasis – 10 place Henri Barbusse – 91550 Paray-Vieille-poste



- 7h – 9h : accueils échelonnés des enfants
- 7h – 7h30 – 8h – 8h30 : arrivées échelonnées des animateurs
- 9h15 : rangement, présentation des activités en fonction du planning préétabli + activités du jour
- 9h30 : activités ou salle de jeux / lecture en accès libre
- 11h : récréation

- 11h30 – 12h30 : déjeuner



- 12h30 – 13h30 : récréation

- 13h30 – 14h : temps calme

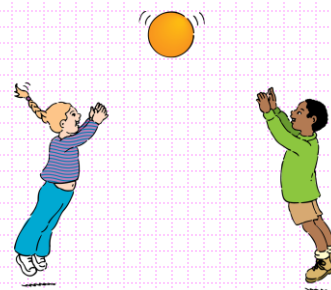
- 14h – 15h45 : activités

- 15h45 – 16h20 : goûter

- 16h20 : vaisselle en rotation avec 3 enfants volontaires et jeux libres

- 16h30 – 18h30 : départs échelonnés (à partir de 17h pour les encadrants, toutes les 1/2h)

- 18h – 18h30 : rangement du centre



Effectif max.
72 enfants âgés de
6 à 12 ans

Les activités

Dans les accueils de loisirs de la ville, le mercredi :

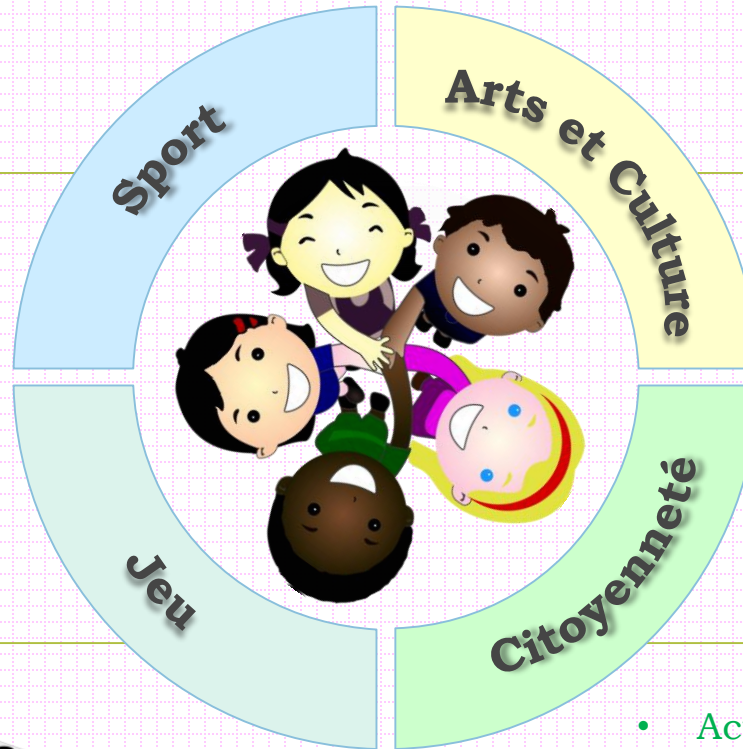
Sport

- Ateliers psychomoteurs
- Relaxation
- Animations sportives
- Sports individuels et collectifs
- ...



Jeu

- Jeux de société
- Jeux libres
- Jeux de plein air
- Grands Jeux



Arts et Culture

- Éveil musical
- Ateliers de danse
- Activités d'expression corporelle
- Spectacles, Cinéma
- Visites de lieux culturels



Citoyenneté

- Activités de jardinage
- Actions en lien avec les animaux
- Ateliers de prévention
- Action de solidarité



La tarification des accueils de loisirs



Afin de rendre **accessible** l'accès aux accueils de loisirs proposé aux jeunes Paraysiens, la ville a mis en place des modalités de tarification s'appuyant sur un **barème dégressif** conditionné en fonction des ressources du foyer.

De plus, afin de préserver le pouvoir d'achat des Paraysiens et dans un contexte national particulièrement difficile, l'ensemble des tarifs municipaux ont été revus à la **baisse à hauteur de 20 %** lors de la rentrée scolaire 2020-2021. Les tarifs n'ont pas été revalorisés depuis.

Ainsi, la tarification des accueils, basée sur le **quotient familial** de chaque famille, est répartie en **6 tranches de ressources**. Une **tarification spécifique** est également mise en place pour les familles en cas de **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**, dans la mesure où le panier repas n'est pas fourni par la collectivité.

Par ailleurs, afin de gérer au mieux les coûts de fonctionnement, il a été décidé de facturer doublement les journées d'absence qui n'auraient pas été annulées dans les délais impartis, et en l'absence d'un justificatif médical.

Enfin, les familles n'habitant pas sur la commune peuvent également inscrire leurs enfants dans les accueils de la ville ; le tarif « hors-commune » (équivalent à 2,5 fois le tarif commune le plus élevé - tranche 6) est alors appliqué.

L'inscription doit être réalisée de manière dématérialisée sur le **Portail Famille**. Une **borne informatique** est disponible au **Guichet unique** de la mairie pour les familles ne disposant pas d'ordinateur ou de connexion internet.

VI - L'évaluation

LES OBJECTIFS



- ✓ **Aider** le Comité de Pilotage à **évaluer** le PEDT
- ✓ Engager tous les acteurs dans une démarche **d'élaboration collective** et de **suivi** du projet
- ✓ Prendre en compte les **avis et contributions de tous** les acteurs
- ✓ Favoriser un **dialogue efficace** entre tous les partenaires
- ✓ Permettre aux concepteurs du PEDT de se centrer sur la recherche de **cohérence** et de **continuité** entre les différents temps de l'enfant
- ✓ Permettre l'élaboration d'un nouveau PEDT en s'appuyant sur les **expériences** et **enseignements** du précédent

Le comité d'évaluation



Les nombreux acteurs éducatifs sont associés à l'évaluation du PEDT, d'autant plus qu'ils ont, au préalable, été pleinement intégrés dans la mise en œuvre du projet.

Il s'agit donc de désigner, au sein du COTECH, ceux qui feront partie intégrante du comité d'évaluation, tout en tenant compte du temps que chacun pourra investir dans cette mission.

Ce comité, paritaire et représentatif des divers corps éducatifs, sera composé d'une vingtaine d'intervenants répartis comme suit : 5 membres associatifs, 5 représentants des services municipaux, 6 membres de l'Éducation Nationale, 6 représentants des parents d'élèves (2 par fédération), un représentant de l'EPT GOSB (médiathèque, ou autre).

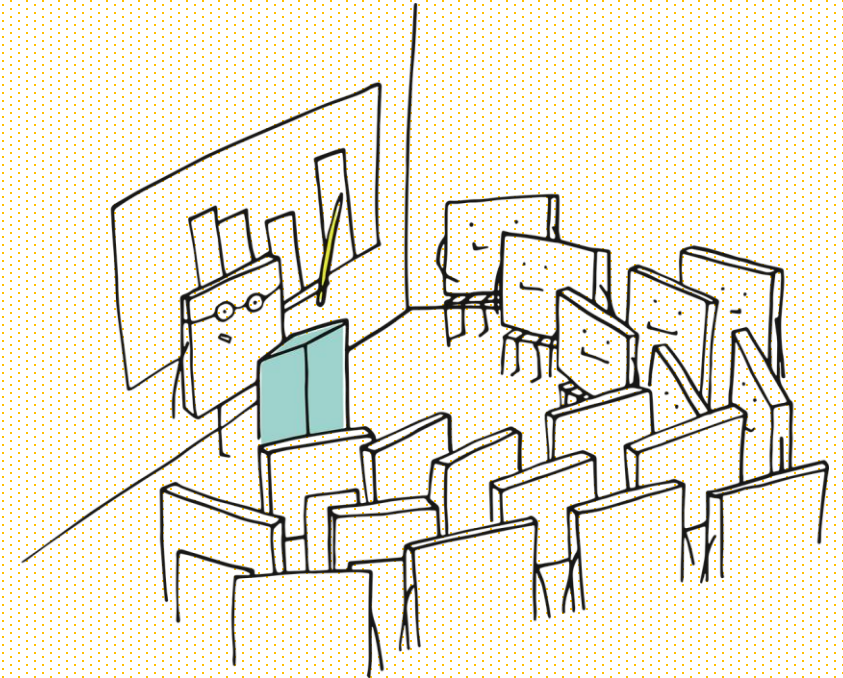
Les axes de travail

➤ Le PEDT

- La mise en œuvre des engagements
- La continuité école/périscolaire/extrascolaire
- La continuité entre le 1^{er} (primaire) et le 2nd degré (collège et lycée)
- La continuité entre la vie dans les structures et la vie familiale

➤ La cohérence des interventions

- Valeurs et déclinaisons concrètes
- Dynamique collective et participative
- Adaptabilité des organisations
- Validation collective des parcours des enfants et des adultes

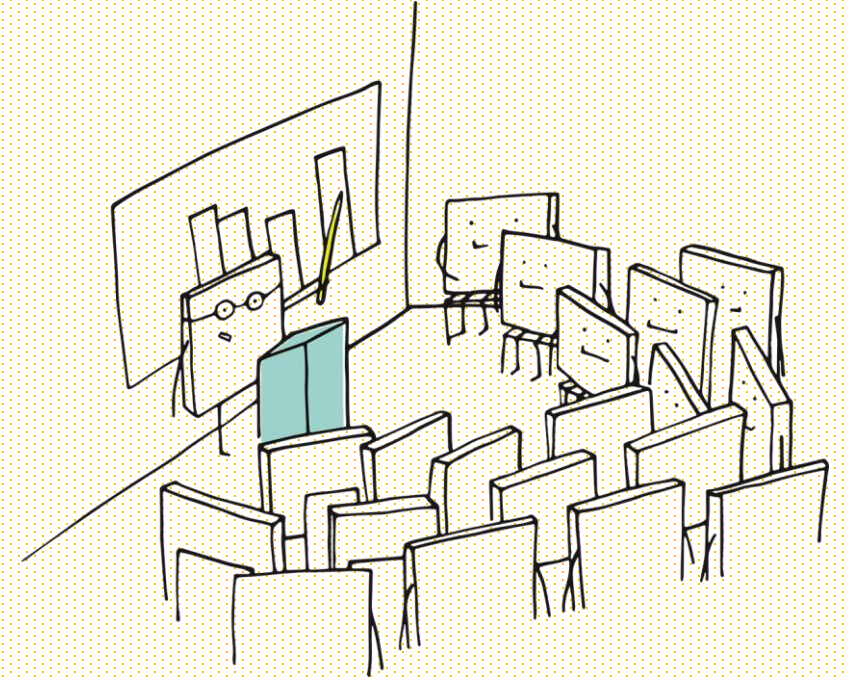


➤ **La qualité des activités nouvelles et pré-existantes**

- Conformité dans la réglementation et les interventions municipales
- Adaptation aux besoins des enfants et des familles

➤ **Le diagnostic initial**

- Réexamen des ressources et des besoins des enfants
- Réévaluation des inégalités scolaires, activités de loisirs, santé, culture, sport, accès au numérique, et citoyenneté



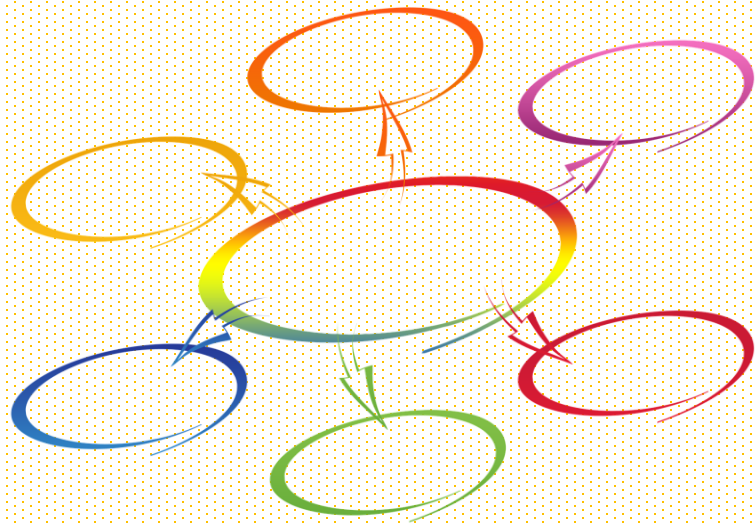
La mise en oeuvre

Deux temps de rencontre annuels sont prévus **courant octobre** afin de planifier les groupes de travail, et durant la **dernière quinzaine du mois de mai** au cours desquels le comité d'évaluation se réunira pour faire un point sur les actions et réajustements à mener.

Dans ce cadre, un outil « Guide d'évaluation » sera transmis, associé à la mise en place d'un rétro-planning adapté.

Critères d'évaluation :

Il s'agit de proposer, à partir des différents axes d'évaluation, plusieurs outils permettant de collecter les **perceptions des acteurs** depuis la mise en place du PEDT :

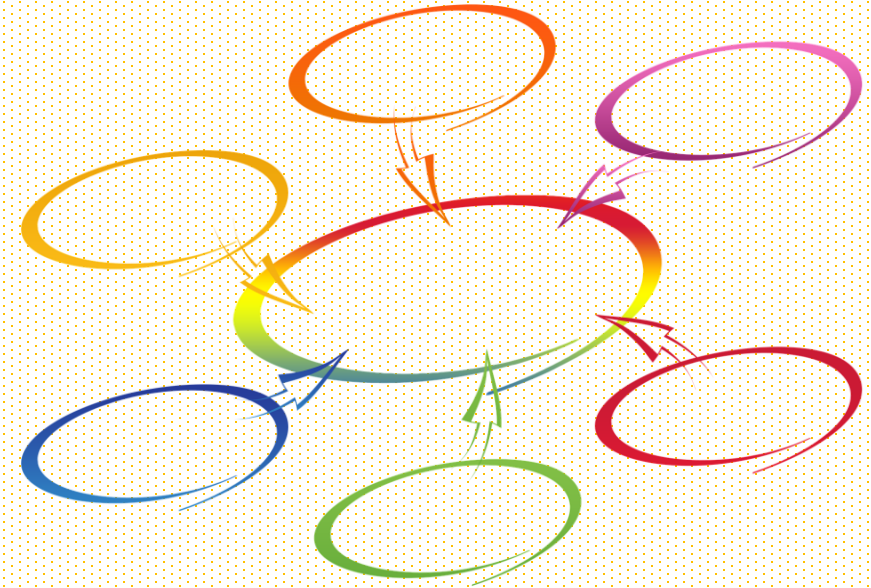


- ✓ évaluation **quantitative** (effectifs, nombre de projets, inscriptions, ...)
- ✓ Évaluation **qualitative** (enquêtes de satisfaction, bilan, évaluation de méthodologie, de la communication, des activités, des locaux, plateforme de démocratie participative)

Indicateurs d'évaluation :

- Ateliers et **activités** (qualité, diversité, régularité, cohérence avec les objectifs éducatifs)
- **Intervenants** (compétences, relationnel, implication, suivi...)
- **Enfants** (participation, compréhension, intérêt, appropriation,)
- **Temps de l'enfant** (adéquation activité/rythme de l'enfant/objectifs éducatifs)
- **Locaux** (adaptabilité, optimisation, mutualisation...)
- **Coordination** des actions (communication, cohérence, régularité)

Des grilles d'évaluation par thématiques, enjeux, activités, etc... seront mises en place avec le détail des indicateurs et diffusées à l'ensemble de la communauté éducative.



VII - Les partenaires et co-signataires



Les partenaires

Les partenaires institutionnels

- ❖ La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- ❖ La Direction Départementale de l'Éducation Nationale (DSDEN) dont le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports (SDJES)
- ❖ La Préfecture
- ❖ L'EPT GOSB (médiathèque, ludothèque, centre aquatique)

Les partenaires internes

Les services municipaux :

- ❖ Petite Enfance
- ❖ Enfance
- ❖ Éducation
- ❖ Jeunesse Sports et Loisirs (JSL)
- ❖ Restauration
- ❖ Développement Artistique et Culturel (DAC)
- ❖ Police municipale
- ❖ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les partenaires associatifs

- ❖ ActiForm'Paray
- ❖ Boule lyonnaise
- ❖ Cercle de Yoga
- ❖ GR Paray
- ❖ Paray Football Club
- ❖ Portes Essonne Volley Ball
- ❖ Tai Chi Chuan
- ❖ SC Paray Judo Jujitsu
- ❖ SC Paray Basket
- ❖ Tennis Club Paray
- ❖ Animel
- ❖ Des chiffres et des lettres
- ❖ Deux Si Deux La...
- ❖ EVPO
- ❖ La Fraternelle
- ❖ La petite diligence
- ❖ Question pour un champion
- ❖ Théâtre du relais
- ❖ FCPE
- ❖ PEEP
- ❖ IME (institut médico-éducatif)
- ❖ ALCE (cours d'espagnol)
- ❖ CPP (cours de portugais)



La coordination

Elue référente : Catherine REYT, Maire-Adjointe chargée à l'Enfance et à la Petite-Enfance

Service porteur : Direction-Coordination Enfance Jeunesse



Correspondants :

- Nathalie LALLIER, Maire, chargée de l'Éducation
- Catherine REYT, Maire-adjointe chargée à l'Enfance et à la Petite-Enfance
- Alain COQUERAY, Maire-Adjoint chargé des Sports, Loisirs et Vie associative
- Pascal BRULFERT, Maire-Adjoint chargé du Développement Artistique et Culturel
- Ugo CAPOCCI, Conseiller Municipal chargé de la Jeunesse et du Jumelage
- Nathanaël VETTRAINO, Conseiller Municipal chargé du CMJ et du CME
- Sifa FELLAH, Directeur-Coordinateur Enfance Jeunesse

Adresse : Hôtel de ville – Place Henri Barbusse – 91550 Paray-Vieille-Poste



Téléphone : 01 69 38 79 83



Adresse électronique : s.fellah@paray-vieille-poste.fr



Les cosignataires s'engagent...

SDJES

Valide le PEDT, participe au COPIL, régule l'application de la réglementation spécifique à ce secteur d'activité

CAF

Valide le PEDT, participe au COPIL et au suivi qualitatif et quantitatif du dispositif

DSDEN

Valide le PEDT, veille à sa bonne application, assure la cohérence entre le PEDT et les projets d'école

Soutien financier

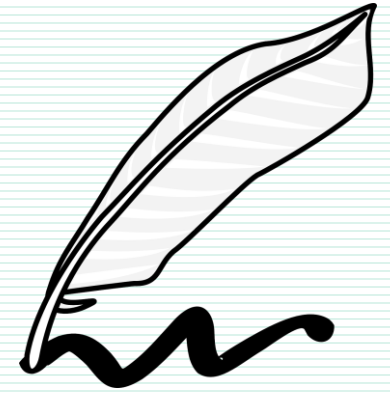
- › **Extrascolaire** :
0,549€/h/enf
- › **Ados** : 0,549€/h/enf
- › **Périscolaire** :
0,549€/h/enf
- › Bonification « **Plan mercredi** » : 0,46€/h/enf
- › Financement de **projets** (handicap, lutte contre les violences, ...)
- › Financement **CTG**
- › Aide à **l'investissement** (création, réhabilitation, transplantation d'un Alsh) : jusqu'à 400 000 € selon les projets et territoires

Allègement de la réglementation

- › Abaissement de la **durée minimale d'accueil** quotidienne à 1h
- › **Intervenant(s)** ponctuel(s) **inclus** dans l'effectif d'encadrement
- › **Taux d'encadrement diminué**
+5h : 1/10 (mater) / 1/14 (élèm)
-5h : 1/14 (mater) / 1/18 (élèm)

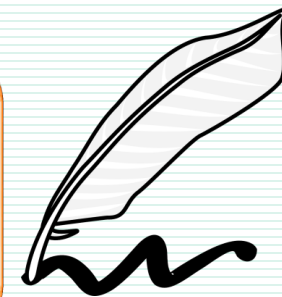
Accompagnement

- › **Diagnostic**, mise en œuvre et **évaluation** du projet
- › **Labellisation**
- › **Financement** de projets



Concertation

- Les acteurs locaux se réunissent pour élaborer un projet partagé (diagnostic, objectifs, mise en œuvre et évaluation)



Rédaction

- Par le porteur du projet

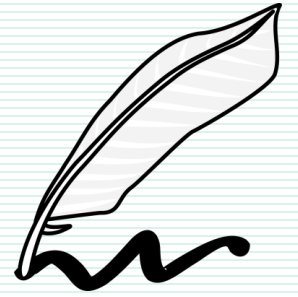
Envoi du dossier

- 1 guichet unique : ce.ia91.dipe2vs@ac-versailles.fr
- La date de l'accusé réception fait foi
- A partir du 1^{er} avril : entrée dans le PEDT pour 2022-2023



Instruction du dossier

- Selon des critères répertoriés dans une grille d'aide : CAF – DSDEN - SDJES



Validation

- Le guichet unique informe la collectivité de la validation et envoie la convention (+ annexe) à compléter et faire signer par Mme le Maire

Signature

- Envoi de la convention complétée et signée par la collectivité au guichet unique
- Signature par le directeur de la CAF
- Signature par le directeur académique
- Signature par le Préfet
- Renvoi de la convention par le SDJES à Mme le Maire





Plan de formation

Le plan de formation municipal élaboré sur 3 ans en partenariat avec le service Ressources Humaines, est totalement en adéquation avec les formations envisagées pour les agents dans le cadre du PEDT.

Les thématiques suivantes seront abordées :

- ✓ Prévention contre toutes formes de violences et de harcèlement
- ✓ Inclusion
- ✓ Santé culturelle et sportive
- ✓ Prévention contre les écrans
- ✓ Parentalité

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) propose, à travers son catalogue, tout un panel d'offres riches et diversifiées. Bien entendu, de nombreux autres centres de formation et/ou associations seront également sollicités.

Les agents concernés partiront en formation par rotation, afin d'assurer la continuité de service, à raison de 3 à 5 agents par an et par thématique.